



# LE DEVOIR

VOL. C N° 82

LE JEUDI 16 AVRIL 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

## Printemps 2001... à la puissance trois

Les confidences d'un motard à la retraite permettent l'arrestation de la quasi-totalité des membres présumés des Hells Angels



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Quelques-uns des membres de l'équipe de 11 procureurs de la Couronne dirigée par M<sup>e</sup> Madeleine Giauque.

BRIAN MYLES

Les Hells Angels ont acquis le statut d'espèce menacée, hier, à la suite d'une opération policière sans précédent qui s'est soldée par l'arrestation de la quasi-totalité des membres présumés du gang encore en liberté et la confiscation de leurs cinq bunkers au Québec. Une rafle rendue possible grâce aux confidences

d'un motard à la retraite...

Selon les informations recueillies par *Le Devoir*, le principal témoin à charge de la Couronne dans l'opération «SharQ» est l'ancien sergent d'armes des Hells Angels de Sherbrooke (Lennoxville), Sylvain Boulanger. Il a pris sa retraite du gang «en bons termes», en 2001, en compagnie de quatre autres membres des Hells de Sher-

brooke qui sont tombés dans le filet des policiers, hier, à l'instar de leurs frères de sang.

Deux autres témoins spéciaux ont également offert leur collaboration, dont Eric Blaquière et Martin Roy, un ex-membre des Evils One (un défunt club-école des Hells) appréhendé récemment dans le cadre de l'opération Axe, qui a décimé les gangs de rue, le

«Syndicate» et l'organisation des frères Lavertue, dans le sud-ouest de Montréal.

Mais c'est en grande partie grâce à Boulanger que les enquêteurs ont pu mettre en accusation 117 présumés membres et associés des Hells Angels pour le meurtre de 22 personnes, de 1996 à 2001, toutes des victimes

VOIR PAGE A 8: HELLS

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Ottawa coupe 162 millions

«Le gouvernement actuel a tellement attaqué la science publique que celle-ci se rapproche dangereusement de son seuil critique»

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La communauté scientifique du gouvernement fédéral commence à mesurer l'ampleur des compressions budgétaires dans son domaine. Et les nouvelles ne sont pas bonnes. Des chercheurs, des analystes et des scientifiques perdront leur emploi d'ici le mois de juin, en raison de coupures qui totalisent 162 millions de dollars sur trois ans.

Dans le cadre de sa «révision stratégique des dépenses», le gouvernement Harper a demandé à plusieurs organismes et ministères d'indiquer des endroits où couper dans les budgets.

Les quatre plus importants organismes scientifiques du gouvernement canadien font partie du lot: le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG), le Conseil national de recherches du Canada (CNRC), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Selon les informations obtenues, les quatre organismes ont annoncé à leurs employés au cours des dernières semaines que des compressions totalisant



REUTERS

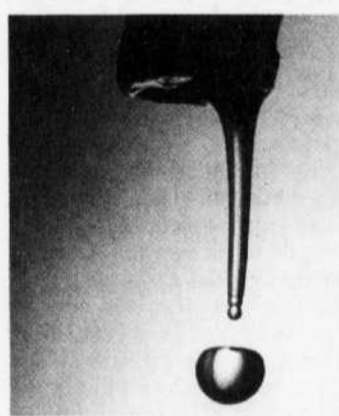
Gary Goodyear

162 millions de dollars seront effectuées d'ici trois ans.

Selon l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, un syndicat qui représente 15 000 chercheurs œuvrant au sein du gouvernement, il y a un «déclin des capacités scientifiques du Canada» depuis quelques années et les compressions ne vont pas arranger les choses.

Le président intérimaire du

VOIR PAGE A 8: OTTAWA



COMPTEURS D'EAU

Une commission publique pour tenter d'y voir clair

■ À lire en page A 2

INDEX

1,6	Annonces.....	B 4
	Bourse.....	B 2
	Décès.....	B 4
	Météo.....	B 6
	Mots croisés.....	B 6
	Sudoku.....	B 4
	Télévision.....	B 7

## La chasse à l'ourson reprend

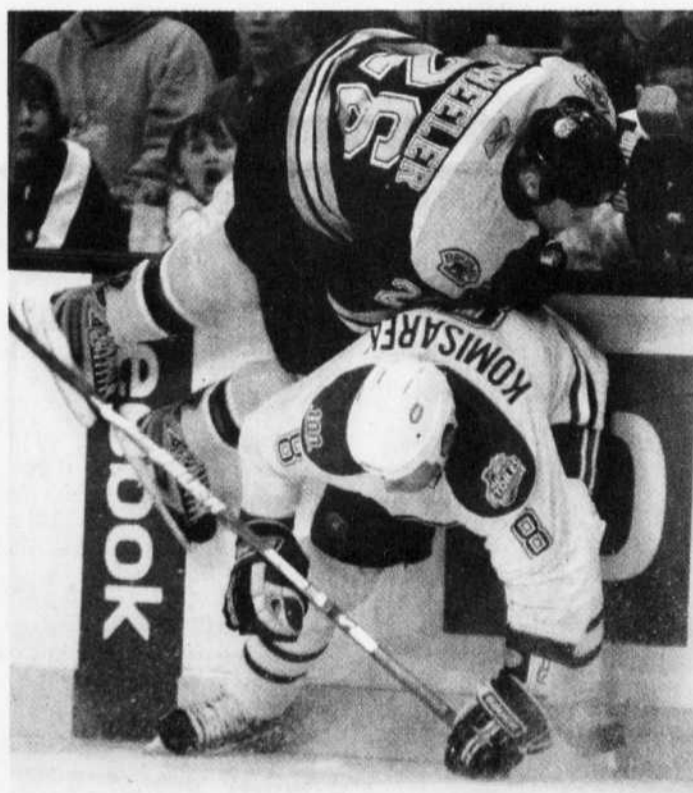
Canadien-Bruins, encore...

JEAN DION

Au terme d'un calendrier régulier à nul autre pareil — qui n'a eu, au fond, rien de bien régulier —, on reviendra à une impression de déjà vu dès ce soir alors que le Canadien de Montréal rendra visite aux Bruins de Boston en ouverture des séries éliminatoires pour l'obtention de la coupe Stanley. Un signe irréfutable que la belle saison est arrivée et que les étoiles sont alignées. La ville est prête à se mettre sens dessus dessous, à faire flotter ses petits drapeaux et à s'abandonner à la folle rêverie d'un improbable parcours gagnant, jusqu'au bout, comme elle n'en a pas vu

VOIR PAGE A 8: OURSON

■ Autres informations à lire en page B 6



REUTERS

Rencontre Blake Wheeler-Mike Komisarek lors du dernier match Canadien-Bruins jeudi dernier.

## Margaret Atwood à l'heure des comptes

La grande romancière canadienne anglaise publie un essai sur le phénomène de la dette

CAROLINE MONTPETIT

On la décrit depuis toujours comme une grande prêtresse de la littérature, et le dernier livre de Margaret Atwood, *Comptes et légendes, la dette et la face cachée de la richesse*, qui vient d'être pu-

jusque dans le règne animal.

En fait, Margaret Atwood affirme avoir travaillé sur ce livre durant trois ans. Elle a commencé à s'intéresser au phénomène de la dette en lisant de plus en plus d'annonces d'entreprises offrant leur aide à des personnes incapables de faire face à leur endettement.

«Aujourd'hui, les gens sont comme des enfants à qui on n'a pas appris comment vivre»

«Je me suis dit que s'il y avait toutes ces annonces dans les journaux,

blié en français chez Boréal, a tout pour confirmer cette réputation de prophétesse. D'abord paru en anglais à l'automne 2008, très précisément au moment de l'emballement de la crise financière qui ébranle le monde, il explore les phénomènes du sens de la dette dans l'histoire de l'humanité, voire même

c'est que ces entreprises avaient fort à faire», dit-elle. Née en 1939, au moment du déclenchement de la guerre, d'un père scientifique qui passait de nombreux mois par année loin de la civilisation, sur une île, Margaret Atwood a passé une partie

VOIR PAGE A 8: ATWOOD

**HONDA DESIGI**

Au Coeur du Centre-Ville!

Vente et service

[www.hondadesigi.com](http://www.hondadesigi.com)

Venez nous visiter pour plus de détails

**Civic DX 2009**

Location 60 mois : **168\$**

2,9% d'intérêt

Comptant de 3318\$ • Modèle FA1529EX

**Accord LX 2009**

Location 48 mois : **268\$**

2,9% d'intérêt

Comptant de 5304\$ • Modèle CP2539E

514-879-1550 • 1124, rue de Bleury (Coin René-Lévesque), Montréal H2Z1N4

Véhicules usagés certifiés Honda

Salle de montre à l'intérieur

**HONDA**

VÉHICULES D'OCCASION

*Certifiées*

Service de navette gratuit

## ACTUALITÉS

Compteurs d'eau

## Une commission publique pour tenter d'y voir clair

JEANNE CORRIVEAU

De plus en plus empêtrée dans la controverse des compteurs d'eau, l'administration du maire Tremblay mettra en place une commission publique afin de tenter de faire la lumière sur ce contrat, a appris *Le Devoir*. Lorsqu'il a suspendu le contrat de 355 millions accordé à Génieau mercredi dernier, Gérald Tremblay avait demandé au Service des infrastructures, du transport et de l'environnement de la Ville ainsi qu'à la firme BPR de fournir publiquement des explications claires et complètes sur l'ensemble du dossier qui suscite une intense controverse depuis des semaines. Il était alors question de tenir dès cette semaine une conférence de presse qui aurait notamment permis de comparer le coût de ce contrat à celui que s'approprie à octroyer la Ville de Toronto.

Or, selon les informations obtenues par *Le Devoir*, l'administration a décidé hier de confier à une commission publique, qui pourrait relever du conseil municipal, le soin de se pencher sur le dossier dès la semaine prochaine. Ce sont donc des élus

qui poseront des questions aux fonctionnaires de la Ville pour tenter de comprendre pourquoi le coût de ce contrat, le plus important jamais octroyé par la Ville de Montréal, est si élevé. D'autres questions, comme la technologie choisie et le processus d'appel d'offres, pourraient alors être abordées. Des détails restent à définir.

Au cours des deux dernières semaines, l'administration Tremblay s'est montrée incapable de calmer la tempête entourant le contrat des compteurs d'eau et la conduite de l'ex-président du comité exécutif, Frank Zampino. A deux reprises, deux conférences de presse ont été convoquées à la dernière minute. Le 2 avril, le maire Tremblay avait brandi une lettre de Frank Zampino confirmant que celui-ci avait effectué deux séjours sur le bateau de Tony Accurso, l'un des soumissionnaires, alors que le processus d'octroi du contrat était en cours. Quatre jours plus tard, les fonctionnaires et la firme BPR s'étaient empêtrés dans des comparaisons entre le coût des compteurs d'eau de Montréal et ceux de Toronto. Fondées sur des données erronées, ces comparai-

sons avaient plutôt semé le doute sur la maîtrise réelle qu'avait la Ville dans ce dossier.

Le contrat ayant été suspendu la semaine dernière et une enquête ayant été demandée au vérificateur général de la Ville, l'administration Tremblay souhaite visiblement crever l'abcès rapidement, d'autant plus que le rapport du vérificateur n'est attendu qu'à l'automne, à quelques semaines du scrutin du 1<sup>er</sup> novembre.

Au cabinet du maire, on a refusé de commenter la tenue d'une commission sur le sujet. Plusieurs hypothèses ont été évoquées, a-t-on dit.

Le contrat des compteurs d'eau a été octroyé en 2007 par la Ville de Montréal au consortium Génieau formé de Dessau et de Simard-Beaudry, une entreprise appartenant à Tony Accurso. La firme BPR a épaulé la Ville dans l'élaboration de ce contrat qui prévoit l'installation de 32 000 compteurs dans les industries, les commerces et les institutions, ainsi que la construction d'un système de contrôle dans son réseau de distribution.

*Le Devoir*

Étude des crédits du ministère des Finances

## L'opposition pourra interroger les patrons de la Caisse de dépôt

ROBERT DUTRISAC

Québec — L'opposition officielle a obtenu que les nouveaux dirigeants de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), Robert Tessier et Michael Sabia, comparaissent lors de l'étude des crédits du ministère des Finances dans deux semaines.

Au cabinet du ministre des Finances, Raymond Bachand, on a confirmé hier la présence du président du conseil d'administration de la Caisse, Robert Tessier, et du président et chef de la direction, Michael Sabia, lors de l'étude des crédits du ministère.

Le député de Rousseau et porte-parole péquiste en matière de finances, François Legault, a indiqué que l'opposition officielle entend consacrer quatre des cinq heures qui lui sont réservées durant cette étude des crédits pour interroger les deux dirigeants.

L'opposition officielle souhaite connaître quelle conception se font les nouveaux dirigeants du rôle de la CDPQ dans le développement économique du Québec, a signalé M. Legault.

Les élus péquistes veulent aussi savoir quelles conclusions tiennent MM. Tessier et Sabia des résultats décevants de la Caisse, qui a affiché des pertes de 40 milliards en 2008 et a moins bien fait que les indices 11 fois sur 15 au cours des cinq dernières années. Ils chercheront aussi à savoir quels changements préconisent les nouveaux dirigeants dans le fonctionnement du conseil de l'institution et dans sa gestion du risque, a mentionné le député.

## Rapport annuel

Par ailleurs, la Caisse vient de remettre son rapport annuel pour l'année 2008 au ministre des Finances. Conformément à la loi, elle avait jusqu'à hier pour s'exécuter. Ce rapport annuel sera déposé à l'Assemblée nationale dès la reprise des travaux mardi prochain, a-t-on précisé au cabinet de Raymond Bachand.

À la suite d'une entente survenue il y a plus d'un mois entre le gouvernement et l'opposition, la Commission des finances publiques procédera, après l'étude des crédits, à l'audition des anciens dirigeants de

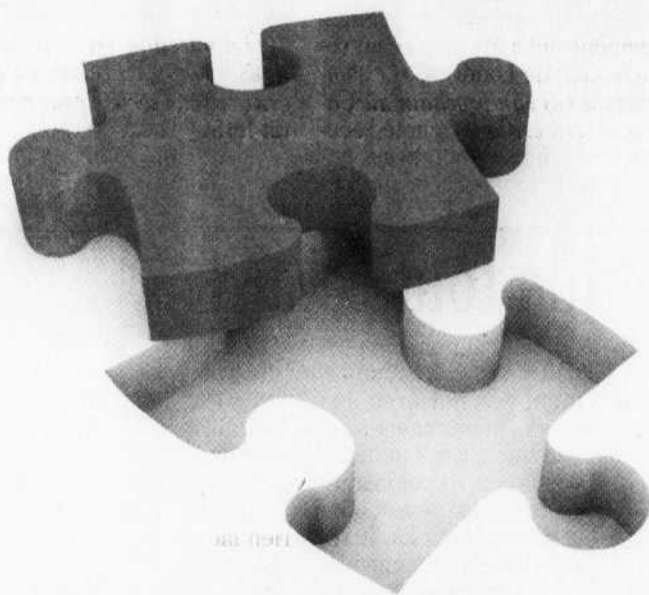
la Caisse, notamment Pierre Brunet, qui présidait le conseil, les ex-présidents Henri-Paul Rousseau et Richard Guay, ainsi que les représentants de certains déposants. Il semble bien que l'ex-ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, n'aura pas à quitter sa retraite idyllique au Mexique pour se présenter devant cette commission une deuxième fois, comme il en était question. Après qu'elle eut témoigné le 11 mars dernier, les élus voulaient la revoir après l'audition des anciens dirigeants. Mais aujourd'hui, François Legault en voit moins l'utilité. En annonçant son départ, Mme Jérôme-Forget s'était dite disposée à comparaître devant cette commission, mais elle avait ajouté qu'elle n'avait rien à dire de plus.

François Legault croit qu'il serait plus pertinent d'entendre l'actuel ministre des Finances. Pour le porte-parole adéquate en matière de finances, François Bonnardel, c'est plutôt le premier ministre Jean Charest qui devrait remplacer Mme Jérôme-Forget.

*Le Devoir*

service accueil et développement immobilier

## À LAVAL, IMMOBILIER NE VEUT PAS DIRE IMMOBILISME



Au contraire, nous aimons l'action et nous prenons les moyens pour faire arriver les choses.

Le service accueil et développement immobilier est conçu pour les entreprises qui choisissent de s'installer à Laval. Nous sommes des trouveurs d'espaces, des facilitateurs dans les démarches avec les services municipaux et nous savons trouver des solutions immobilières selon les besoins des entreprises.

Donnez-moi un coup de fil, mon équipe et moi connaissons Laval par cœur et nous pouvons vous guider adéquatement. Nous ne sommes pas pour les complications, mais pour les solutions... Pas de tracasseries avec nous, ce n'est pas notre style.

Si votre entreprise est déjà installée à Laval, n'hésitez pas à recourir à nos services pour la dimension immobilière de votre expansion. Nous vous aiderons à franchir efficacement les étapes de votre nouveau projet (agrandissement, relocalisation à Laval, relations avec les services municipaux, etc.).



Le Défi Croissance commence par un lieu qui vous convient... et Laval est la solution pour vous.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 978-5959.

Gilbert LeBlanc  
Directeur

**LAVAL  
TECHNOPOLE**  
DES EXPERTS AU SERVICE DES ENTREPRISES DE LAVAL

**DÉFI  
CROISSANCE**  
Pour aller plus loin... plus vite

www.lavaltechnopole.com

## CCQ: Dupuis et Lavallée représentent toujours la FTQ

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Jocelyn Dupuis et Jean Lavallée, respectivement ex-directeur général et ex-président de la FTQ-construction, font toujours partie du conseil d'administration de la Commission de la construction du Québec, l'organisme public chargé d'appliquer les conventions collectives dans le domaine.

En novembre, M. Dupuis a pourtant quitté la FTQ-construction à la demande du président de la FTQ, Michel Arsenault, en raison de comptes de dépenses douteux et d'une enquête de la Sûreté du Québec au sujet de blanchiment d'argent présumé sur les chantiers. Des médias ont aussi révélé les liens de M. Dupuis avec Normand Ouimet, membre des Hells Angels.

La CCQ a expliqué au *Devoir* hier que «légalement», c'est toujours M. Dupuis qui représente la FTQ-construction au conseil de la CCQ, mais que celui-ci a cessé d'y siéger depuis le mois de novembre. Son parrain syndical et prédécesseur à la présidence de la FTQ-construction, Jean Lavallée, a toutefois continué de participer aux réunions du conseil d'administration de la CCQ «puisque'il est toujours géant d'affaires de la FIPOE», la Fraternité inter-provinciale des ouvriers en électricité. Il a quitté lui aussi la FTQ-construction en novembre.

Certains reprochent à M. Lavallée d'avoir approuvé les notes de frais de M. Dupuis. Jean Lavallée est aussi un ami de l'entrepreneur Tony Accurso, dont certaines entreprises ont fait l'objet de perquisitions par les policiers ces dernières semaines. MM. Lavallée et Accurso sont actionnaires d'une même pourvoirie. En décembre, M. Lavallée avait aussi séjourné sur le yacht de M. Accurso, aux Bahamas, avec le président de la FTQ, Michel Arsenault.

À la CCQ, on disait hier ne pas avoir le pouvoir de «destituer les membres». «Les membres sont nommés par le gouvernement. Lui seul peut prendre la décision de destituer quelqu'un. Et il n'a pas de raison de le faire officiellement», a noté André Martin, porte-parole de la CCQ.

Au bureau du ministre du Travail, on a soutenu hier que les nominations sont faites sur proposition des organisations concernées, patronale et syndicale. Le ministre devrait bientôt procéder au renouvellement du conseil d'administration, et la FTQ-construction lui a fait savoir que MM. Dupuis et Lavallée ne solliciteront pas de nouveau mandat.

*Le Devoir*

## ACTUALITÉS

14<sup>e</sup> Radio-Don  
de Radio Ville-Marie 91,3 fm  
200 personnalités  
1-2-3 mai 2009

Charité  
bien ordonnée

MICHEL DAVID

Qu'il s'agisse de la construction du CHUM ou du financement des œuvres de charité, la communauté des affaires francophone n'a pas la même réputation de philanthropie que sa vis-à-vis anglophone.

Normalement, il y aurait donc tout lieu de se réjouir qu'un membre éminent de Québec inc. décide de consacrer une partie de sa fortune à des causes aussi nobles que la prévention du décrochage scolaire, la lutte contre l'obésité ou encore l'aide aux enfants qui vivent dans la pauvreté.

Les intentions les plus généreuses peuvent malheureusement se traduire par des initiatives contre-productives si elles ne sont pas suffisamment encadrées. La meilleure volonté du monde n'autorise pas davantage un particulier à se substituer à l'État pour définir les priorités d'une société.

Les interventions de plus en plus importantes de la Fondation Lucie et André Chagnon commencent à soulever de sérieuses inquiétudes, qui ont été avivées par la présentation du projet de loi 7, qui prévoit la création d'un nouveau fonds pour le développement des jeunes enfants, qui sera financé pour la plus grande partie par la Fondation et géré de façon autonome.

On ne peut plus parler d'un geste isolé, mais bien d'un nouveau modèle de gouvernance dans le champ social. Avec le fonds créé en 2007 pour promouvoir de saines habitudes de vie et celui que projette la Fondation pour soutenir les proches aidants des aînés, c'est une somme d'un milliard qui sera investie d'ici dix ans parallèlement aux programmes gouvernementaux.

La semaine dernière, plusieurs organismes communautaires ont présenté à l'Assemblée nationale des pétitions réclamant un moratoire sur le projet de loi 7 et la tenue d'un débat public sur «les impacts liés à la mise en place d'un PPP dans le champ des services sociaux pour les familles».

Ils ont gardé un goût amer de l'expérience de Québec Enfants — une autre initiative de la Fondation Chagnon — à qui ils reprochent de ne pas respecter les structures de concertation existantes, de ne pas reconnaître l'expertise développée par les groupes communautaires et de s'approprier leur matériel de façon abusive.

Le mécontentement va au-delà des seuls groupes communautaires. Le 6 avril dernier, *Le Devoir* a publié une lettre de la présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain, sur la rive sud de Montréal, Monique Pauzé, qui se plaignait de l'intrusion de la Fondation dans le fonctionnement des écoles. Par exemple, elle interviendrait dans la confection de la grille horaire au niveau préscolaire. Mme Pauzé lui reprochait également de monopoliser le gymnase en dehors des heures de classe, empêchant les enseignants d'y organiser des activités parascolaires.

Il est inévitable que l'arrivée d'un nouvel intervenant suscite des objections qui ne sont peut-être pas toutes justifiées. D'ailleurs, il n'est pas nécessairement mauvais de bousculer certaines habitudes.

Il est toutefois inacceptable de céder en catimini à un partenaire privé — toujours le même — d'aussi importantes responsabilités dans des domaines qui relèvent de l'évidence de l'État. Déjà, plusieurs trouvent discutables de confier la construction d'un hôpital à un consortium; serait-ce plus acceptable de laisser à une fondation le soin de déterminer ce qui convient le mieux aux enfants?

Dans le mémoire qu'il a soumis à la commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi 7, le Conseil de la famille et de l'enfance explique très concrètement les risques qu'il comporte.

À partir du moment où le nouveau fonds sera géré par une société de gestion, qui pourra elle-même confier à une autre personne morale l'administration des subventions des projets, quel contrôle le gouvernement sera-t-il en mesure d'exercer sur ses activités? À partir du moment où la plus grande part du financement viendra de la Fondation Chagnon, quel droit de regard aura le vérificateur général?

La philosophie d'intervention du fonds projeté fait également problème aux yeux du Conseil, qui privilégie le principe d'universalité en matière de soutien aux familles. Alors que le fonds cible les enfants de moins de cinq ans qui vivent dans la pauvreté, les expériences internationales récentes démontreraient que les résultats sont meilleurs si les actions portent sur l'ensemble des familles. En outre, l'approche ciblée impose de fixer des critères, ce qui implique par définition un risque d'exclusion.

Contrairement à ce qui est prévu dans le cas des infrastructures réalisées en PPP, rien dans le projet de loi n'assure que le gouvernement conservera la maîtrise d'œuvre des projets financés par le fonds et sera en mesure d'assurer leur cohérence avec ses propres programmes destinés aux enfants défavorisés. D'ailleurs, qui assurera la pérennité de ces projets, lorsqu'ils prendront fin?

Le Conseil estime que la création du fonds devrait s'inscrire dans le cadre d'un plan d'action gouvernemental de développement des enfants. Le problème est qu'un tel plan n'existe pas. C'est peut-être le plus inquiétant dans cette histoire: le gouvernement Charest compterait-il sur le secteur privé pour pallier son incurie?

mdavid@ledevoir.com

La critique mordante de Jeffrey Sachs

## La bourse ou la vie?

Sauver des centaines de millions d'humains coûterait une fraction de ce qui a été offert aux banques. Et pourtant...

Le Sommet du millénaire de Montréal s'est ouvert hier par des discussions entre spécialistes du développement international et de l'action communautaire. Parmi ceux-ci, l'économiste américain Jeffrey Sachs a dressé un portrait sans complaisance des politiques menées en Occident au cours des 30 dernières années.

CLAUDE LÉVESQUE

En décembre dernier, les cadres de la banque d'investissement Merrill Lynch, techniquement en faillite et renflouée par le Trésor américain, se sont partagé des primes totalisant quatre milliards de dollars. «C'est une somme à peu près égale à tout le budget de l'aide américaine destinée à 800 millions de personnes en Afrique», s'insurge l'économiste Jeffrey Sachs, professeur à l'Université Columbia et conseiller spécial auprès du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon.

M. Sachs était hier midi le conférencier principal au Sommet du millénaire de Montréal, un événement destiné à garder présents dans les esprits les objectifs en matière de développement humain que l'ONU s'était fixés en l'an 2000.

Plan réalisable

Malgré la crise économique actuelle et le retard pris depuis neuf ans, l'économiste croit que ces huit cibles demeurent «tout à fait réalisables» à l'horizon de 2015.

Et la fatigue des contribuables en période d'argent rare? avons-nous demandé. «Si le président des États-Unis ou le premier ministre du Canada montraient sur un même tableau les sommes considérables qui sont consacrées aux plans de stimulation écono-



JEFFREY SACHS

mique et les petites sommes qui vont à l'aide au développement, les gens comprendraient que nous ne parlons pas d'un plan de sauvetage de 700 milliards pour l'Afrique, mais de quelques milliards qui ont été promis et qui n'ont pas été livrés», a répondu Jeffrey Sachs.

«Le coût de ce que nous avons promis de faire — qui sauverait des millions de vies et améliorerait celles de centaines de millions d'autres personnes — est une petite fraction de ce que nous dépensons actuellement en plans de sauvetage», a-t-il ajouté.

Dans son allocution, M. Sachs a enjoint les pays riches de remplir leur promesse, faite en 2005 au sommet du G8 à Gleneagles, de doubler en 2010 leur aide aux pays les plus pauvres. Un engagement qui a été réitéré au récent G20 de Londres. «Le sommet du G8 l'an prochain au Canada sera critique», a noté l'économiste. Si nous ne pouvons pas tenir cette promesse, ce ne sera

plus la peine d'organiser de telles rencontres.»

La crise

M. Sachs a dit voir dans la crise actuelle plus qu'un simple ralentissement économique. «On sent que les postulats auxquels notre société a cru pendant une génération nous ont menés à une série de crises qui semblent empirer.»

Au-delà des «accidents» ou des «erreurs» commises à Wall Street, l'économiste croit que nous sommes enfin confrontés à «des problèmes qui ont pris de l'importance, mais que nous aurions dû voir» depuis longtemps. Des problèmes «interconnectés d'instabilité, d'injustice grotesque» et de gestion sociale et environnementale à courte vue.

Pour Jeffrey Sachs, cette situation s'explique au moins en partie par le fait que «l'industrie financière a pris le contrôle du gouvernement alors que ce dernier aurait plutôt dû la réglementer». «Je dirais que la politique américaine a été menée en faveur des riches pendant 30 ans. Non seulement Ronald Reagan a pris le pouvoir en disant que le gouvernement était le problème, mais il s'est moqué des pauvres.»

«Quelques gestes positifs» ont tout de même été faits pendant cette période d'irresponsabilité, a noté Jeffrey Sachs: l'adoption de conventions internationales sur les changements climatiques, la biodiversité et la désertification, et l'adoption des Objectifs de développement du millénaire.

«La question est de savoir si nous avons encore assez d'intégrité comme société pour agir», a dit Jeffrey Sachs.

Le Devoir

## Urgences-santé nie tout retard

LISA-MARIE GERVAIS

Si la direction d'Urgences-santé reconnaît qu'il manque 120 ambulanciers pour contrer la pénurie, elle prétend néanmoins être en mesure de répondre aux urgences dans les délais indiqués. «Là où la pénurie a un impact, c'est dans les cas non urgents», a souligné le porte-parole d'Urgences-santé, Eric Berry. Il réagissait aux informations que révélait hier *Le Devoir* au sujet des piètres conditions de travail et du manque d'effectifs paramédicaux à Montréal et à Laval, ce qui avait pour effet d'allonger le temps de réponse.

Depuis février, grâce à un remaniement des horaires, les ambulanciers parviennent à répondre en moins de 9 minutes à 72 % des urgences comparativement à 56 % auparavant, a insisté M. Berry. Selon lui, le recrutement demeure le principal problème. Il jette une part du blâme au syndicat, qui a décidé de suspendre les stages d'intégration durant les deux années qu'ont duré les dernières négociations de la convention collective.

«Les futurs employés voient un climat malsain à Montréal. Ils préfèrent aller en région», a-t-il dit. En septembre 2008, Urgences-santé avait demandé au ministère la permission de dou-

bler les cohortes d'étudiants. Mais les effets ne se verront que dans un an environ.

En outre, Eric Berry soutient qu'il est faux de dire, comme le prétendait le syndicat, qu'il n'a rien fait avec les 500 000 \$ qu'a alloués le gouvernement pour améliorer l'organisation du travail. Trois projets seraient en cours de développement pour valoriser le travail des ambulanciers. «Ca ne s'est peut-être pas traduit dans des primes ou des incitatifs financiers comme le syndicat le souhaitait, mais c'est au gouvernement de décider ça», a-t-il précisé.

Le Devoir

PARIS

## Les socialistes condamnent la position de Sarkozy sur le Québec

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Six mois après l'abandon de la politique traditionnelle de la France à l'égard du Québec, le Parti socialiste français désavoue la volte-face du président Nicolas Sarkozy. Dans un communiqué officiel publié hier, le premier parti d'opposition français réaffirme publiquement son attachement à la traditionnelle «non-ingérence et non-indifférence» dont le rejet par le président Nicolas Sarkozy avait récemment créé un émoi au Québec.

Le communiqué a été rendu public à la suite de la rencontre qui s'est tenue hier entre le secrétaire national du Parti socialiste aux Relations internationales, Jean-Christophe Cambadélis, et la porte-parole de l'opposition officielle du Québec en matière de relations extérieures, Louise Beaudoin. On peut y lire que «le Parti socialiste réaffirme pour sa part son attachement à la position traditionnelle de la France au Québec: «Ni ingérence, ni indifférence». Le texte regrette aussi «le faible intérêt pour la Francophonie en général et pour le Québec en particulier dont a fait montre le président de la République française Nicolas Sarkozy

en octobre 2008 lors du sommet international de la Francophonie à Québec».

Ce communiqué brise pour la première fois le silence gêné qui avait accueilli, dans la classe politique française, gauche et droite confondues, les déclarations controversées du président. Au Sommet de la Francophonie, Nicolas Sarkozy, soucieux de raffermir ses relations avec Ottawa, avait rompu avec la position traditionnelle selon laquelle Paris refusait de s'ingérer dans les affaires canadiennes mais ne pouvait demeurer indifférent à l'avenir du Québec. Cette rupture d'un consensus vieux de trois décennies avait été réitérée en février, lors de la remise de la Légion d'honneur au premier ministre Jean Charest. Le «ni-ni», «honnêtement, c'est pas trop mon truc!», avait alors affirmé Nicolas Sarkozy.

Appuyant sans réserve la position de son parti, l'ancien secrétaire national du Parti socialiste et ancien vice-président du Parlement européen Pierre Moscovici qualifiait hier l'attitude de Nicolas Sarkozy de «provocante et erronée». «J'en avais déjà été, à l'époque, très choqué, dit-il. J'ai eu le sentiment que le premier

ministre québécois en avait été plus embarrassé qu'autre chose et qu'il n'était pas franchement demandeur».

Pierre Moscovici explique la volte-face du président par son goût pour la provocation. «Nicolas Sarkozy est un esprit clivant, qui aime bien les provocations et qui en fait toujours trop», dit-il. Au fond, dit Pierre Moscovici, «il s'agit de dire que ce n'est pas à nous de nous ingérer dans les affaires du Québec. Que ce n'est pas à nous de dire ce que doit être le choix des Québécois par rapport à la souve-

raineté. Ils feront ce choix le cas échéant et le moment venu. Mais nous ne sommes pas indifférents et, quel que soit le choix des Québécois, nous le respectons et nous l'admettons.»

Il n'a pas été possible d'obtenir de réactions ni à l'Élysée ni à l'Union pour la majorité (UMP), le parti présidentiel. Signe probable de l'embarras que crée à droite aussi le revirement de Nicolas Sarkozy.

Correspondant du Devoir à Paris

Commission Olyphant

## Schreiber payait Mulroney sans jamais lui demander des comptes

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — L'homme d'affaires Karlheinz Schreiber, au cœur de la commission d'enquête qui se déroule à Ottawa, a été incapable d'expliquer hier pourquoi il avait donné 300 000 \$ à Brian Mulroney et ce qu'il attendait en retour. De même, il a soutenu que jamais il n'avait demandé à l'ancien premier ministre de lui rendre des comptes sur l'utilisation faite de l'argent.

Le témoignage de M. Schreiber s'est poursuivi hier et a généré beaucoup d'exaspération de la part de l'avocat principal de la commission, Richard Wolson. À plusieurs reprises, il a laissé paraître qu'il ne croyait pas un mot du témoignage. Il s'est attardé aux trois transactions financières entre MM. Schreiber et Mulroney en 1993 et 1994 au cours desquelles, dans des hôtels de Mirabel, Montréal et New York, 100 000 \$ en liquide ont été échangés.

M. Schreiber a dit qu'il espérait que M. Mulroney l'aide auprès d'Ottawa à concrétiser son projet (Bear Head) de construction d'une usine de véhicules blindés légers à Montréal. Comment un ancien premier ministre conservateur aurait-il pu convaincre le nouveau gouvernement libéral de Jean Chrétien? M. Schreiber a alors dit qu'il s'agissait de convaincre le gouvernement du Québec. Quand l'avocat lui a fait remarquer que le Parti québécois de Jacques Parizeau avait été élu en septembre 1994, trois mois avant le versement du troisième versement de 100 000 \$, M. Schreiber a encore changé sa version des faits. «Ca n'a rien à voir avec Parizeau. C'était l'affaire de la Ville de Montréal.» «Alors maintenant, c'est la ville et pas la province? On est passé du gouvernement fédéral au gouvernement provincial puis au gouvernement municipal?» «Et si le projet avait été dans un village, a répondu du tac-au-tac M. Schreiber à l'avocat, c'aurait été l'affaire du village.»

Inutile

M. Schreiber a ensuite concédé qu'à son avis, M. Mulroney ne pouvait rien faire pour lui à l'époque où l'argent a été versé. «Mais j'étais convaincu qu'il pourrait m'aider tôt ou tard.»

M. Schreiber prétend ne pas avoir eu de contact entre chacune de ces trois rencontres et qu'il n'a donc pas demandé à Brian Mulroney ce qu'il faisait pour lui. «Ce n'est pas dans mes habitudes de déranger les gens à propos de questions d'argent», a-t-il expliqué. M. Mulroney, lui, prétend qu'il avait reçu pour consigne de promouvoir les véhicules blindés sur la scène internationale. En 2007, l'ancien premier ministre a expliqué qu'il avait fait un compte rendu exhaustif de ses démarches auprès de Boris Eltsine, François Mitterrand et des dirigeants chinois lors du troisième versement. Son collaborateur de toujours, Fred Doucet, était d'ailleurs présent à la rencontre et corrobore cette version des faits.

M. Schreiber estime qu'il s'agit d'un tissu de mensonges et laisse entendre que M. Doucet protège l'ancien premier ministre en rédigeant des procès-verbaux bidon. Pourquoi la rencontre a-t-elle été si longue, alors, a demandé l'avocat? «M. Mulroney devait aller à la toilette, il avait la diarrhée.»

Le Devoir

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

## ACTUALITÉS

## La Loi sur l'hospitalisation forcée est jugée inadéquate

LISA-MARIE GERVAIS

Détention arbitraire, abus de confiance, non-respect des droits... Dix ans après l'entrée en vigueur de la Loi sur l'hospitalisation forcée, un organisme de défense des droits en santé mentale en dénonce les dérapages et somme le gouvernement de la bonifier.

La loi P.38 sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui permet la détention d'une personne contre son gré dans un établissement de santé sans qu'elle ait commis un crime.

À l'instar de la Loi sur les mesures de guerre, cette loi est dite d'exception parce que son application contrevient notamment au droit fondamental à la liberté. Elle concerne les personnes suicidaires, agressives, avec un problème psychiatrique ou simplement des personnes au comportement hors normes, jugées «dérangeantes».

Selon l'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), cette loi est malheureusement devenue la norme et s'applique de façon «aléatoire». «Les agents de la paix amènent trop souvent des personnes à l'hôpital sous la simple présomption d'un problème de santé mentale, non pas parce qu'elles sont dangereuses», a constaté Sylvain Caron, coordonnateur de Pleins droits dans Lanaudière.

À la suite d'une plainte à son endroit, un individu peut être retenu en garde «préventive» durant 72 heures sans ordonnance de la cour tandis que la garde «autorisée», pouvant aller jus-

qu'à 30 jours, doit être approuvée par celle-ci. Et pour l'AGIDD-SMQ, les évaluations psychiatriques ne suffisent pas à rendre un jugement équitable. «La loi dit que le tribunal doit être convaincu de la nécessité de la garde. Or on remarque qu'il se base essentiellement sur les rapports médicaux et non les faits», a indiqué André Leduc, coordonnateur du Collectif de défense des droits de la Montérégie.

Hélène, une femme atteinte de bipolarité, prétend avoir été victime de cette loi. Elle dit avoir été hospitalisée contre son gré en janvier dernier, une expérience qui s'est révélée traumatisante et dont elle garde encore des séquelles. «Quand j'ai voulu partir au bout de quelques heures, les portes étaient toutes barrées. Six préposés m'ont sauté dessus et m'ont emmenée dans une salle d'isolation. Ils m'ont injecté un médicament que j'avais refusé», a raconté la dame originaire de Gatineau.

Afin que de telles expériences ne se reproduisent plus, l'AGIDD-SMQ a publié un guide contenant plusieurs recommandations qui appellent notamment à la redéfinition du concept «élastique» de dangerosité et à un meilleur respect de certains droits, notamment celui du consentement libre et éclairé.

Rappelons que la protectrice du citoyen ouvrait, à l'automne 2008, une enquête systématique sur la violation des droits en psychiatrie. Quant au ministère de la Santé, le rapport d'évaluation de la loi, qu'il promet depuis l'an dernier, devrait sortir «au cours des prochains mois».

Le Devoir

## Longueuil: Caroline Saint-Hilaire veut succéder au maire Gladu

JEANNE CORRIVEAU

L'ex-députée bloquiste de Longueuil-Pierre-Boucher, Caroline Saint-Hilaire, a annoncé hier qu'elle allait tenter de conquérir la mairie de Longueuil à l'occasion des élections municipales du 1<sup>er</sup> novembre prochain. Elle dit souhaiter instaurer une nouvelle dynamique à l'hôtel de ville axée sur la participation citoyenne, alléguant que l'administration du maire Claude Gladu souffre d'une certaine «usure» du pouvoir.

Lorsqu'elle a quitté son poste de députée il y a six mois, Mme Saint-Hilaire avait mis une croix sur un éventuel retour en politique. Elle désireait alors consacrer davantage de

temps à ses deux fils âgés aujourd'hui de 6 et 10 ans. Les pressions exercées par des citoyens et des membres de son entourage l'ont fait changer d'idée, a-t-elle expliqué hier en conférence de presse.

Députée du Bloc québécois pendant 11 ans, Mme Saint-Hilaire est la conjointe du député péquiste de Bourget, Maka Kotto. Ce sont des rumeurs récentes à son sujet qui l'ont poussée à annoncer publiquement ses intentions, mais tout reste à faire puisqu'elle n'a toujours pas de parti politique ni de candidats pour les 26 postes de conseillers en prévision du scrutin de novembre. Elle entend y remédier au cours des prochaines semaines afin de

présenter une équipe complète à l'automne.

Agée de 39 ans, Mme Saint-Hilaire entreprendra dès maintenant une consultation afin de prendre le pouls des Longueillois et élaborer sa plateforme électorale. Pour l'instant, la candidate se limite à évoquer des thèmes généraux comme l'éthique, l'équité, l'économie et l'environnement.

Lorsque questionnée sur le bilan du maire Claude Gladu, Mme Saint-Hilaire soutient que le temps est venu d'insuffler un vent de renouveau à l'hôtel de ville. «Cette administration est en place depuis 27 ans. C'est normal qu'à un moment donné il y ait de l'usure. On manque peut-être d'idées», dit-elle.

Consciente des perpétuels accrochages entre les villes de l'agglomération, Mme Saint-Hilaire souhaite notamment engager un nouveau dialogue avec les représentants de Saint-Bruno. «Je suis une fille de concertation. Je souhaiterais rencontrer les gens de Saint-Bruno. Mais c'est clair que je ne ferai pas de la politique de confrontation», a-t-elle dit.

Le maire Claude Gladu n'a toujours pas annoncé officiellement s'il sollicitera un nouveau mandat, mais sa formation politique, le Parti municipal de Longueuil, tiendra son assemblée générale annuelle dimanche prochain.

Le Devoir

MALARTIC

## Une coalition réclame le rejet du projet de mine à ciel ouvert

LOUIS-GILLES FRANCEUR

La coalition «Pour que le Québec ait meilleure mine» a demandé hier au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de s'objecter fermement au projet de mégamine d'or à ciel ouvert à Malartic pour éviter à la région un précédent néfaste pour l'environnement.

La coalition — qui regroupe Nature Québec, le Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) de l'UQAM et l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue — estime par ailleurs que les commissaires devraient recommander que l'on dédommage tous les propriétaires dont les maisons ont été démé-

nagées avant que le projet soit évalué en audiences, soit près du quart du village de Malartic.

D'après le bilan de la coalition, ce projet de mine d'or exigerait de creuser en partie sur le site du village actuel de Malartic une fosse de deux kilomètres de long sur 780 de large et 400 de profondeur. Elle serait en activité pendant neuf ans et souterrait du sol 535 millions de tonnes de roches à faible teneur en or récupérable, précisait hier la coalition. Chaque jour, selon le mémoire de la coalition, les activités de la mine exigeraient 25 millions de litres d'eau, soit deux fois la consommation de la ville de Rouyn-Noranda, 11 tonnes de cyanures et 30 tonnes d'autres produits chimiques. Plus de 800 ha seraient

mobilisés pour les activités de la mine, dont une montagne de roches stériles de 100 mètres de haut et un réservoir endigué de deux kilomètres de long ainsi qu'une plaine de résidus miniers de 2,5 km.

La coalition s'oppose au projet des exploitants de la mine actuelle, qui pensent restaurer le site en le laissant se remplir et en y pompant de l'eau pendant 24 ans. Le mémoire de la coalition estime qu'il est peu plausible que ce lac puisse jamais constituer un milieu vivant pour la faune aquatique, comme le prétend le promoteur.

Henri Jacob, de l'Action boréale Abitibi-Témiscamingue, compare ce type de mine aux «coupes à blanc excessives» et

prédit que cela va altérer le paysage de la région comme le font les sables bitumineux.

Ugo Lapointe, du Forum de l'ISE, estime que la région a tout intérêt à parfaire son expertise avec une mine souterraine à cet endroit pour réduire la dépense énergétique, l'utilisation de produits chimiques et d'eau, ainsi que la production de résidus.

Pour Christian Simard, de Nature Québec, ce projet est un cas-type de «mal-développement», qu'on peut assimiler à du «pillage de ressources» publiques, aux antipodes d'un développement minier responsable, ce qui est la direction que devrait plutôt prendre cette industrie au Québec.

Le Devoir



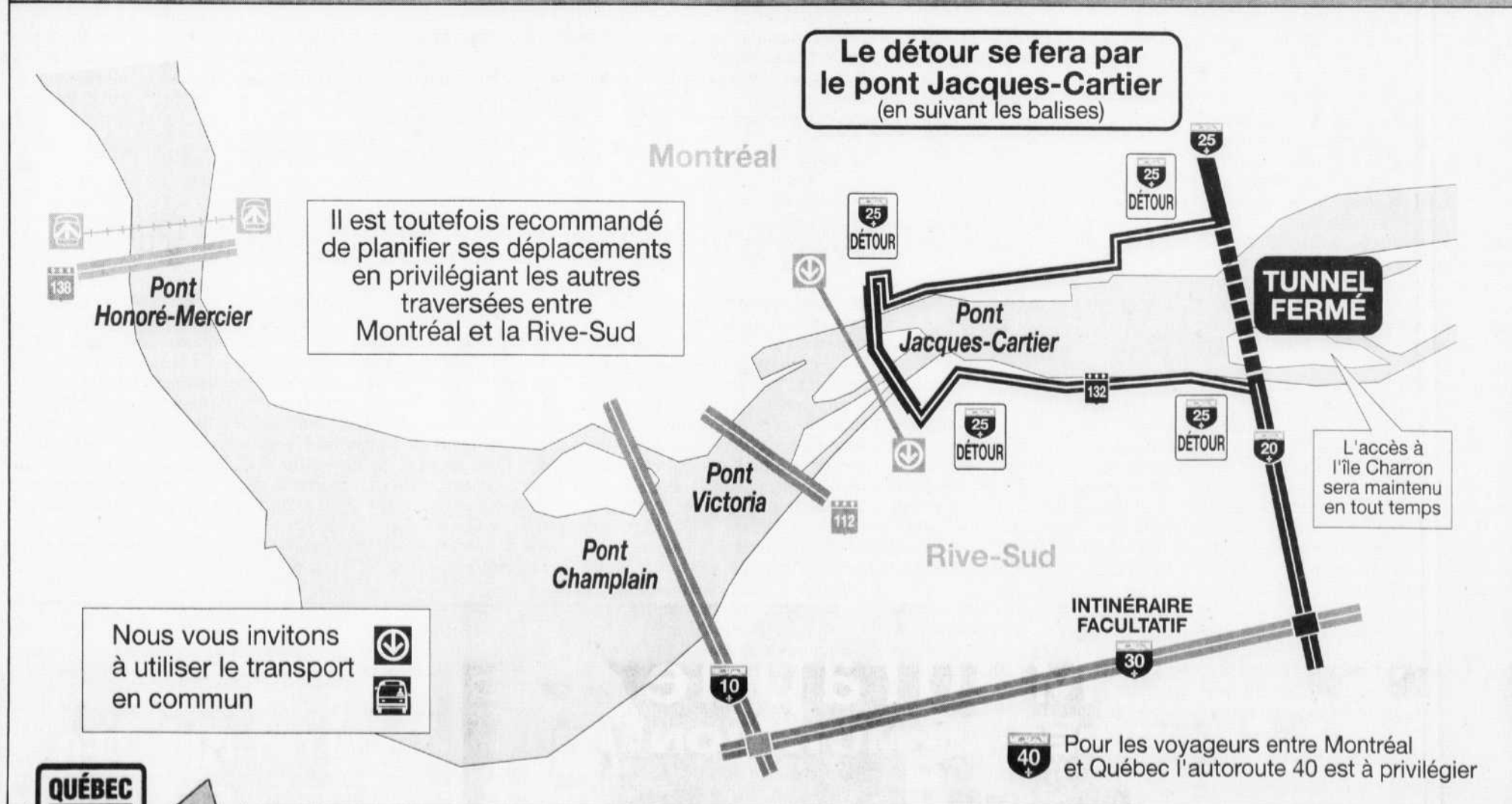
## TRAVAUX ROUTIERS

### Fermetures du tunnel Louis-H.-La Fontaine

Fins de semaine seulement

D'importants travaux de réfection nécessiteront des fermetures du tunnel au cours des six prochaines fins de semaine, du vendredi à 23 h au lundi suivant à 5 h.

Fermeture complète en direction de Montréal : les 17, 24 avril et 15 mai  
Fermeture complète en direction de la Rive-Sud : les 1<sup>er</sup>, 8 et 22 mai



Transports Québec

## LE MONDE

PAKISTAN

## Les talibans s'installent à 100 km d'Islamabad

GUY TAILLEFER

Les talibans sont-ils en voie de récréer dans le nord du Pakistan le régime que les Américains et leurs alliés ont renversé en Afghanistan, fin 2001, dans l'immédiate foulée du 11-Septembre? A peine ont-ils obtenu le droit d'appliquer leur conception fondamentaliste de la charia dans la vallée de Swat, au nord du Pakistan, qu'ils ont marché sur le district voisin de Buner, obtenant des chefs locaux le droit de prêcher dans les mosquées.

D'où la question. Les talibans poursuivent leur expansion depuis leurs bastions dans les zones tribales longeant la frontière afghane dans la Province du Nord-Ouest, dont font partie Swat et Buner, deux régions situées à une centaine de petits kilomètres d'Islamabad, la capitale pakistanaise. Ils contrôlaient déjà la vallée de Swat depuis l'été 2007, y ayant imposé la loi des tribunaux islamiques, multipliant les exécutions sommaires, détruisant des centaines d'écoles pour filles et cloîtrant les femmes à la maison. Il y ont interrompu la campagne contre la polio, la considérant comme un complot occidental visant à stériliser les bébés.

## Le feu vert

La nouveauté tient au fait que le président Asif Ali Zardari, veuf de Benazir Bhutto, a donné son feu vert, avant-hier, à un accord qui permettra dorénavant aux talibans d'imposer leur fondamentalisme en toute légalité. L'accord, s'il prévoit un cessez-le-feu, n'exige pas que les insurgés déposent les armes. Le gouvernement veut voir dans cet accord, approuvé au

grand dam de Washington, un espoir d'apaisement; d'aucuns le considèrent au contraire comme la capitulation d'un Etat qui n'a pas réussi, par la force, à s'imposer face aux talibans, malgré les milliards qu'a reçus le Pakistan en aide militaire américaine au cours des dernières années.

## La vallée de Swat fait largement partie du Pakistan moderne

Les «étudiants en religion» se sont emparés de la vallée de Swat, jadis l'un des lieux préférés des touristes pakistanaïses, au prix de grandes violences. Ils se seraient imposés à Buner avec beaucoup plus de facilité. Ses résidents ont commencé par former une lashkar (milice tribale) qui a vite été écrasée par l'arrivée de centaines de talibans. Les anciens de Buner ont ensuite accepté que les talibans prêchent dans les mosquées, mais à condition que leurs combattants quittent le district avec leurs armes — ce que plusieurs seraient surpris de les voir faire.

## Des appuis

Les habitants de ces régions ne sont pas tous opposés à l'application de la loi islamique, loin de là. Mais ils le sont à l'«interprétation extrémiste» que font les talibans de l'islam, disait cette semaine sur les ondes de PBS Anita Weiss, spécialiste du Pakistan. «Ce n'est pas la charia qui ferme les écoles pour filles». Aussi, c'est dire à quel point le pouvoir d'intimidation taliban s'impose. Dans ce contexte, il faut s'attendre, croit Mme Weiss, à ce que l'accord entériné par le président Zardari soulève un tollé parmi les forces démocratiques du pays.

Le Devoir  
Avec Libération et The Christian Science Monitor

## De l'aide pour Haïti

Washington — Le premier ministre haïtien Michèle Pierre-Louis a affirmé hier que l'aide promise au pays le plus pauvre du continent américain lors d'une conférence internationale des donateurs à Washington était «meilleure qu'attendu» vu la crise financière mondiale.

«Elle n'a pas été au plus haut niveau», a dit Mme Pierre-Louis à des journalistes, mais, a-t-elle ajouté au côté de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, «elle a été meilleure qu'attendu» compte tenu de la crise financière.

Haïti a obtenu mardi la promesse que pays donateurs et institutions internationales lui attribueront au total 324 millions de dollars pour l'aider à se mettre sur la voie du développement économique.

Sur ce total, annoncé par la Banque interaméricaine de développement (BID) au terme d'une conférence des donateurs organisée à Washington, les Etats-Unis ont à eux seuls promis quelque 57 millions et la France près 40 millions.

Agence France-Presse

EN BREF

## Arrestation d'un baron de la drogue

Bogotá — La police colombienne a arrêté Daniel Rendon Herrera, le baron de la drogue le plus recherché du pays. Il avait offert cette année à ses hommes de main une prime de près de 1000 dollars pour tout policier tué. — Reuters

## Amnistie en Moldavie

Chisinau — Le président moldave Vladimir Voronine a demandé hier aux autorités judiciaires

d'accorder une amnistie aux personnes arrêtées alors qu'elles participaient à des manifestations anticommunistes la semaine dernière, à l'exception des délinquants et des récidivistes. — Reuters

## L'Inde vote

New Delhi — L'Inde se lance aujourd'hui dans un marathon d'un mois pour des élections législatives devant déboucher sur un fragile gouvernement de coalition. Le scrutin se déroulera en cinq phases jusqu'au 13 mai pour désigner 543 députés de l'Assemblée du peuple représentant 28 Etats et sept territoires. — AFP

LE CODE DE LA FAMILLE CHIITE

## Manifs rivales de femmes à Kaboul

Kaboul — Deux manifestations rivales de femmes hostiles et favorables à l'application du code de famille chiite au sein de la minorité représentant 10 % des Afghans se sont déroulées hier à Kaboul, séparées par un cordon de femmes policières.

Sous les yeux préoccupés de responsables de la police anti-émeute, les deux groupes se sont retrouvés devant une mosquée chiite de Kaboul construite grâce au religieux qui a obtenu la reconnaissance législative du code de sa communauté.

«Nous ne voulons pas de cette loi de taliban», proclamait une banderole brandie par un groupe d'une cinquantaine de femmes hostiles au code de la famille chiite, qu'elles considéraient comme une insulte à leur dignité. «Cela fait peur d'être là, mais je ne pouvais pas rester simplement à la maison», a confié Halima Hosseini, 27 ans, une des adversaires de la loi, dont c'est la première manifestation de rue.

## Les adversaires

Les adversaires de ce code, dont la reconnaissance par le Parlement afghan a été très critiquée en Occident, y voient la porte ouverte au viol marital.

Selon l'article 132 de la loi, «une épouse est tenue de satisfaire les désirs sexuels de son mari». L'article 137 dit qu'une femme ne peut hériter d'aucun bien de son mari à son décès.

Hosseini a ajouté ne pouvoir laisser à des législateurs le soin d'adopter des dispositions contre ses droits et de la tenir pour une citoyenne de seconde zone.

Mais les partisans du code de la minorité chiite, longtemps opprimée, se sont retrouvées



Des femmes chiites qui appuient l'instauration du nouveau code de famille

OMAR SOBHANI REUTERS

plus nombreuses à manifester pour saluer sa reconnaissance légale. Une centaine d'entre elles ont quitté la mosquée en scandant «Dieu est grand» et en agitant des banderoles réclamant la «justice islamique».

Selon l'une d'elles, Qudsiya Frotan, une étudiante de 21 ans, les adversaires du code chiite ne l'ont pas lu et ne le connaissent pas bien. «Cela n'a rien à voir avec les restrictions imposées par les talibans. Les lois des talibans contredisent l'islam. Ils prétendent que les femmes ne peuvent acquérir la connaissance, mais l'islam dit

qu'elles doivent rechercher la connaissance», assure-t-elle.

## Hommes mécontents

Un groupe de 200 hommes favorables au code se sont, eux aussi, rassemblés sur les marches de la mosquée, jetant occasionnellement des cailloux sur les manifestantes adverses.

Le ministère afghan de la Justice a annoncé le réexamen de ce texte controversé intégrant le code de la famille chiite à la législation afghane. Le texte a été adopté par le parlement, bien que certains députés aient reconnu qu'il restreignait le

droit des femmes, et signé par le président Hamid Karzaï, mais il n'a pas été encore promulgué par le journal officiel.

Karzaï a jugé hors de propos les critiques occidentales — le président américain Barack Obama a parlé de texte odieux —, mais il a promis qu'il serait au besoin remanié. Le président afghan a ajouté que les inquiétudes exprimées ne correspondraient pas au texte qu'il a pu lire, mais précisé que le ministère de la Justice le relirait «très, très attentivement».

Reuters

SOMALIE

## La France arrête 11 pirates

Washington veut s'en prendre aux avoires des malfrats

La marine française a arrêté hier 11 présumés pirates somaliens dans l'océan Indien, où un cargo américain a été la cible d'une attaque de représailles des bandits des mers après la mort de trois d'entre eux tués lors d'une opération de la marine américaine.

Hier également, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a dévoilé hier un plan destiné à lutter contre la piraterie tandis que des pirates ont laissé repartir le cargo grec Titan capturé le 19 mars.

Au large du Kenya, la frégate française Nivose, a intercepté et arrêté 11 pirates présumés, a annoncé le ministère français de la Défense. Ces pirates naviguaient «sur un bateau mère, une embarcation de 10 mètres de long transportant notamment 17 fûts de 200 litres de carburant et deux skiffs d'assaut», selon Paris.

«Quelle que soit la base de départ des pirates, les conséquences sont aussi bien régionales qu'internationales. Le champ d'action des pirates s'étend au-delà des côtes somaliennes», a déclaré le porte-parole du quai d'Orsay.

Malgré cette libération et ces arrestations, les pirates ont formulé de nouvelles menaces contre les navires naviguant au large de la Somalie, visant particulièrement les bateaux américains, dont l'un, le Liberty Sun, a essuyé mardi des tirs de lance-roquettes et d'armes automatiques.

«L'objectif principal de cette attaque était totalement différent des précédentes, nous ne cherchions pas de rançon. Nous avons assigné une équipe spéciale pour pourchasser et détruire tout navire qui brandit un drapeau américain en représailles au meurtre brutal de nos amis», a expliqué le chef de ce groupe, Abdi Garad, joint par l'AFP depuis Mogadiscio à Eyl, un des principaux repaires des pirates.

## Un plan américain

Pour contrer les actes de piraterie de plus en plus nombreux, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a dévoilé hier un plan qui appelle au gel des avoires des pirates et à leur poursuite en justice par les pays concernés.

Les Etats-Unis veulent travailler avec la communauté internationale afin de «trouver un



Les marins du Nivose lors de l'opération d'hier

moyen de retracer et geler les avoires des pirates», a dit Mme Clinton ajoutant que Washington était déterminé à s'assurer que les «pays [concernés] prendront leurs responsabilités afin de poursuivre et emprisonner les pirates capturés».

De son côté, le Pentagone a indiqué qu'il allait étudier dans les prochains jours les moyens supplémentaires auxquels il pourrait avoir recours pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie, a indiqué un de ses porte-parole, en répétant que la solution ne pouvait être uniquement militaire.

La recrudescence des actes de piraterie au large de la Somalie en 2008 a conduit au déploiement d'une imposante armada constituée d'une vingtaine de bâtiments de guerre opérant sous différents commandements, mais qui ne parvient pas à empêcher les captures des bateaux. Au moins 17 navires et près de 300 membres d'équipage sont détenus par différents groupes de pirates somaliens. Dans ce cadre, trois navires de la marine suédoise et un avion de patrouille maritime allemand vont renforcer le dispositif européen Atalante, a annoncé son commandant, l'Espagnol Juan Garat Caramé.

Agence France-Presse et Reuters

NUCLÉAIRE

## L'Iran prépare une nouvelle offre

Téhéran — L'Iran a annoncé hier qu'il présenterait une nouvelle offre censée concurrencer celle que lui ont faite les grandes puissances pour obtenir la suspension de son programme nucléaire controversé. «Nous sommes en train de préparer un nouveau paquet qui sera présenté au groupe 5+1 [Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine et Allemagne], et nous allons discuter sur la base de ce paquet», a dit le président Mahmoud Ahmadinejad dans un discours prononcé à Kerman. Il a ajouté que cet ensemble de propositions «garantira la paix et la justice dans le monde».

Ces initiatives se posent en alternatives à celles des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de l'Allemagne pour obtenir de l'Iran qu'il suspende notamment son enrichissement d'uranium.

Mais Téhéran ne souhaite traiter cette question qu'au sein d'une discussion plus large touchant aussi bien les grands problèmes politiques qu'économiques du monde.

Les Six ont annoncé le 8 avril qu'ils allaient adresser à l'Iran une invitation pour une rencontre directe sur son programme nucléaire soupçonné de cacher des objectifs militaires.

En juin dernier ils avaient présenté à Téhéran une offre renouvelée de coopération en échange d'une suspension de ce programme. — AFP

Sismographe  
CULTURES EN MUTATIONUN BLOGUE COLLECTIF  
DES JOURNALISTES DU DEVOIR  
CARNETSDUDEVOIR.COM

# ÉDITORIAL

## CRISE DE L'AUTO

### L'équité d'abord

Qu'advient-il des retraites des milliers d'employés de General Motor si la compagnie fait faillite? Placés devant l'impensable, les Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) se tournent aujourd'hui vers les gouvernements pour arracher l'assurance que les rentes de leurs membres seront versées jusqu'au dernier cent. Pourquoi eux et pas les autres?

La caisse de retraite des employés de GM fait face à un déficit de solvabilité de six milliards de dollars. Si GM fait faillite, ses retraités ne perdront pas tout, tant s'en faut, mais leurs rentes seront moins élevées que prévu par la convention collective. Une compensation partielle versée par le fonds de compensation de l'Ontario viendra combler une partie du manque à gagner, mais ce n'est pas assez, dit-on. Et de toute façon, ce fonds gouvernemental est aussi déficitaire. Les TCA ont donc entrepris une campagne nationale pour exiger des gouvernements qu'ils combient la différence à même les impôts.

C'est surtout l'Ontario qui est aux prises avec le problème, mais au Québec, les TUA exigent le même traitement pour les retraités de GM dont l'usine a fermé ses portes en 2002.

Selon eux, les gouvernements sont responsables parce qu'ils ont autorisé GM à reporter le versement des sommes qui étaient dues depuis longtemps à la caisse du régime. L'argument est un peu court et ne justifie surtout pas que l'on demande à la majorité des citoyens qui n'ont accès à aucun régime de retraite complémentaire de payer pour assurer le plein versement des prestations à une minorité déjà privilégiée tout au long de sa vie active.

Qu'est-ce qu'on attend pour créer un fonds d'indemnisation des retraités, comme l'Ontario l'a fait, auquel toutes les entreprises qui offrent un régime de retraite à prestations déterminées seraient obligées de cotiser au lieu de reporter le fardeau de leurs engagements sur les autres?

Si Queen's Park, Québec et Ottawa acceptaient de garantir les rentes des syndiqués de GM, ils devraient, en toute équité, faire de même pour tous les autres retraités et futurs retraités dont les épargnes ont subi un recul brutal depuis un an. N'oublions pas que c'est à cette même majorité de citoyens sans voix que l'on demandera bientôt de combler par leurs impôts les déficits milliardaires des régimes de retraite des employés municipaux et provinciaux. Ça fait beaucoup pour des gens qui n'ont, pour la plupart, qu'une protection minimale pour eux-mêmes!

Le cas de GM n'est pas unique. Plusieurs fournisseurs de cette industrie risquent aussi la faillite. Sans parler de Nortel et de plusieurs autres qui ne seront pas capables de respecter les engagements pris en des temps plus glorieux. Même une aide gouvernementale limitée coûterait des milliards à terme.

En janvier dernier, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une loi qui prévoit que les participants à un régime à prestations déterminées dont l'entreprise fait faillite pourront confier le solde de leur caisse de retraite à la Régie des rentes pour une période de cinq ans. Le montant de la rente individuelle sera alors établi en fonction de l'état des finances de la caisse au moment de la faillite, mais une fois les cinq années écoulées, Québec puisera dans les impôts, s'il le faut, pour garantir l'achat d'une rente à vie équivalente auprès d'un assureur privé. Voilà un avantage inouï auquel seuls ces salariés auront accès en cas de faillite de leur entreprise.

Pourquoi eux et pas les millions de travailleurs qui ont difficilement accumulé quelques épargnes pour la retraite, mais qui sont laissés à eux-mêmes une fois l'heure venue de se retirer? Pourquoi seuls les puissants syndicats d'affaires ont-ils l'écoute attentive des gouvernements en matière de protection sociale?

[j-rsansfacon@ledevoir.ca](mailto:j-rsansfacon@ledevoir.ca)

## CONTRAT DES COMPTEURS D'EAU

### Une maladresse, dites-vous?

L'ancien président du comité exécutif de la Ville de Montréal, Frank Zampino, a expliqué mardi le rôle qu'il a joué dans l'attribution au consortium Génieau du contrat de 356 millions pour l'installation de compteurs d'eau à Montréal. Qu'il ait au cours du processus d'octroi du contrat fait deux séjours à bord du bateau de croisière de Tony Accurso, propriétaire de l'entreprise Simard-Beaudry associée à Dessau dans ce consortium, ne serait qu'une regrettable «maladresse».

Une simple maladresse? Le mot est faible. Erreur conviendrait mieux. Plus, M. Zampino aurait pu ajouter un adjectif, comme grave ou encore comme colossale, mot choisi par Brian Mulroney pour qualifier ses relations avec l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber. Car son comportement dans cette affaire ternit sa réputation et celle de toute l'administration du maire Gerald Tremblay.

Il est pour le moins renversant que Frank Zampino n'ait compris qu'aujourd'hui que même la femme de César doit être au-dessus de tout soupçon. Jamais, semble-t-il, il ne s'est interrogé sur les motifs des invitations répétées que lui faisait son ami. Ont-ils discuté de ce qui allait être le plus important contrat jamais accordé par la Ville de Montréal? M. Zampino ne répond pas à cette question. Il soutient simplement ne pas être intervenu en faveur de Tony Accurso. Comme celui-ci ne parle pas, il faut donc se fier à la parole de M. Zampino.

Pour sa défense, l'ancien président du comité exécutif se garde bien de plaider la naïveté. Ce serait le comble après 22 ans de vie politique. Il affirme plutôt avoir toujours su établir les limites entre l'amitié et la prise de décision. Des limites dont évidemment il estimait être le seul juge puisqu'il n'a jamais prévenu le maire de Montréal d'un possible conflit d'intérêts. Conflit d'intérêts inexistant à ses yeux puisqu'il aurait payé ses frais de voyages. Comme si, dans une administration publique de la taille de celle de Montréal, chacun pouvait être son propre juge des règles à appliquer.

Lorsqu'est venu le temps d'attribuer ce contrat, Frank Zampino n'a eu aucun état d'âme. Il a participé à la prise de décision tant au sein du conseil exécutif qu'au conseil municipal, où il a secondé la résolution octroyant le contrat à Génieau. Il n'en a pas eu davantage lorsqu'il a accepté de se joindre à l'équipe de direction de Dessau, six mois seulement après avoir démissionné de ses fonctions de président du comité exécutif de Montréal. Et il s'étonne aujourd'hui que l'on puisse voir là un retour d'ascenseur! Le moins que l'on puisse dire est que, si ces soupçons ne sont pas fondés, M. Zampino a tout fait pour les alimenter. Il en est malheureux? Soit, mais il ne fait aucun doute qu'il a été l'artisan de son propre malheur.

[bdescoteaux@ledevoir.com](mailto:bdescoteaux@ledevoir.com)

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

KARLHEINZ SCHREIBER, DÉÇU DE N'AVOIR PU RÉALISER SON USINE DE VÉHICULES BLINDÉS...



## LETTRES

### Un défi, pas un loisir

Pour contrer le décrochage scolaire, on vide de plus en plus les cours de leur contenu. C'est une tendance qui se révèle ici au Québec, mais aussi ailleurs. On semble penser dans les ministères que moins l'élève doit faire d'efforts, plus il aura tendance à rester, à persévérer. On met trop l'accent sur la pédagogie, et pas assez sur la matière. Tout enseignant sait que l'art d'enseigner, comme la marche à pied, la conduite automobile ou les mathématiques, s'apprend par la pratique.

Il me semble que c'est le contraire qu'il faut faire. Les cours vides de matière ne sont pas motivants. Pourquoi y aller puisqu'on n'y apprend rien? L'élève s'ennuie à l'école si la finalité de celle-ci n'est plus l'enseignement. L'école doit être un défi pour l'élève, pas un loisir.

Christophe Reutenauer  
Le 7 avril 2009

### Le prix d'une pizza

La fabrication d'une bombe artisanale, comme celle qui vient de coûter la vie à une jeune soldate de Valcartier, ne coûte pas plus qu'une pizza. C'est ce qu'écrit Andrew Bacevich, militaire américain à la retraite, dans son livre «The Limits of Power». Au Canada, les coûts de la mission canadienne en Afghanistan s'élevèrent entre 14 et 18 milliards pour la période de 2001-11,

selon les chiffres du gouvernement publiés juste avant l'élection d'octobre 2008.

Y a-t-il quelqu'un parmi les responsables de l'armée canadienne qui a compris qu'il est futile d'opposer nos blindés, si sophistiqués soient-ils, à l'ingéniosité des fabricants de ces engins meurtriers?

Y a-t-il quelqu'un, au cabinet du premier ministre Harper, qui a compris que c'est l'aide humanitaire et non l'arsenal militaire qui vient en aide à la population?

La vie humaine n'a pas de prix. Cent dix-sept militaires, deux travailleuses humanitaires et un diplomate canadiens sont morts en Afghanistan. Parmi la population afghane, les morts se comptent par milliers. Il devient évident qu'il est urgent de changer notre mode d'intervention et de dépenser pour l'humanitaire et non plus pour le militaire.

Maryse Azzaria  
Sainte-Julienne, le 14 avril 2009

### En finir avec le GP de Montréal!

La nouvelle de la disparition du Grand Prix de Montréal m'avait réjoui au plus haut point. Tout ce qui entoure la course automobile me pue royalement au nez. Son monde de parias, de grosses piastres, de pitounes et de vedettes qui se font voir me laisse tout à fait pantois. Le Grand Prix de Montréal était donc pour moi une véritable tâche polluante dans le paysage verdoyant de l'île Sainte-Hé-

lène. Voilà que l'on nous ramène la possibilité que le GP revienne en 2010.

En fait, le seul argument qui semble vouloir rendre tangible un tel événement en est l'apport économique pour la Ville de Montréal. Ne venez pas me dire que ça apporte autre chose que cela. Rien pour le cœur, pour l'âme et pour l'esprit. Peut-on s'entendre là-dessus? De l'abrutissement sonore, visuel et odorant, point à la ligne.

Alors on va me sortir encore ce sempiternel argument économique pour la métropole et pour ses petits commerçants vaniteux de l'ouest de la ville qui font grimper le prix de leurs produits de façon honteuse lors de ce gros pow-wow de ferrailles hurlantes.

La question à se poser pour Montréal est la suivante: doit-on faire de gros événements sportifs dans le seul but d'engraisser les coffres de la Ville sans se soucier de savoir si cela apportera un petit quelque chose à l'intelligence de ceux qui y assisteront? Dit plus simplement, doit-on créer de gros événements juste pour la grosse piastre?

Le Grand Prix coûte une fortune à organiser et on doit remuer mer et monde pour en assurer un quelconque succès et une quelconque rentabilité. Alors le jeu en vaut-il la chandelle? Je ne crois pas. Dans le contexte économique actuel et avec le virage vert de notre monde, la course automobile, avec ses coûts exorbitants, est un sport en voie de disparition. Enfin, j'aime bien le croire.

Yvan Giguère  
Saguenay, le 15 avril 2009

## LIBRE OPINION

### Les conditions de l'enseignement d'abord

JEAN-FRANÇOIS CHASSAY

Professeur au département d'études littéraires de l'UQAM

J'aimerais apporter ces quelques remarques à propos de l'actuelle grève des professeurs qui a lieu à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). J'ai voté en faveur de cette grève, sans plaisir, mais sans hésitation et sans remords.

J'enseigne et je fais de la recherche dans cette université depuis 1991 et je suis professeur titulaire depuis 1998. Le service des communications m'écrit souvent, à moi comme à bien des collègues, pour me remercier de ma contribution dans les médias au rayonnement de l'institution. Manifestement, tout cela n'a que peu d'importance lorsqu'il s'agit de proposer quelque chose — j'ai envie de dire: n'importe quoi, mais quelque chose — à la table des négociations.

On parle beaucoup de la question salariale dans les médias. Il est vrai que nous sommes moins payés qu'ailleurs. Mais là n'est pas la principale revendication. Elle concerne les conditions de l'enseignement, d'abord. Parmi toutes les tâches (recherche, service à la collectivité) que je dois assumer, je donne ce trimestre deux cours de premier cycle à un total de 105 étudiants.

J'ai beaucoup de plaisir dans ces deux cours et j'ai passé plusieurs dizaines d'heures à corriger des travaux il y a quelques semaines. Mais au milieu de tout ce qu'on nous demande, il est impossible d'encadrer les étudiants et de corriger adéquatement comme on devrait pouvoir le faire. Ceux qui disent le contraire sont des

menteurs — ou des paresseux! Je dirige également 11 mémoires de maîtrise et neuf thèses de doctorat. Ceux qui connaissent le métier sauront apprécier...

Il y a des universités où, dans les cours de premier cycle, on retrouve deux dizaines d'étudiants. Dans mon département, ce trimestre, il y a trois séminaires où le nombre d'inscrits excède la vingtaine. C'est inadmissible. On ne peut, décemment, appeler cela un séminaire. Nous nous battons, par ailleurs, pour des conditions de travail qui concernent toutes les universités. Nous ne sommes pas les seuls en négociation, et pas les seuls à considérer que l'université doit rester un lieu fondamental pour la pensée, pas seulement une usine à diplômés.

J'ai actuellement la désagréable impression d'être pris pour un imbécile. Personne ne prend la peine de nous dire ce qu'on pense de nos demandes (depuis 22 mois!). La direction refusait de négocier parce qu'elle attendait un rapport (le rapport AON), portant sur les revendications syndicales, commandé par le gouvernement, et affirmait ne pouvoir rien faire sans cela. Nous avons enfin eu droit au fameux rapport. Je n'ai pas sauté une virgule, je n'ai rien appris, et ça m'a demandé 20 minutes de lecture. Coût: 100 000 \$ (il faudrait additionner les coûts des rapports inutiles commandés depuis 18 mois...).

Le problème, c'est que le rapport donne entièrement raison aux professeurs. Alors le gouvernement a décidé de créer un comité qui va se pencher sur la question et qui rendra un avis éclairé dans plusieurs mois. En échange de quoi, il nous accorde

immédiatement 2 % d'augmentation et 25 postes de professeurs dans un an. Nous en demandons 300; 35 professeurs par année, en moyenne, prennent leur retraite et on nous en offre 25. Faites le calcul... Rien sur les autres revendications qui concernent l'aide aux étudiants (financièrement), l'encadrement, etc. Et en échange de cette offre, bien sûr, on s'engage à ne pas faire la grève pendant les mois en question. Bref, tout cela ne pourrait que retarder la situation, la pourrir davantage.

Des gens disent qu'en période de crise, il faut accepter... n'importe quoi. D'abord, il ne faudrait pas faire la grève, ce serait manquer d'imagination. Mais somme-nous ceux qui avons le moins d'imagination? Au cours des dernières années, des conflits entre professeurs et universités se sont réglés, à l'Université Laval, à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et à l'Université de Montréal grâce à une grève. Ce n'est quand même pas notre faute si les directions universitaires ne semblent, hélas, comprendre que ça.

Si nous ne demandons rien et que rien ne change, est-ce que quelqu'un croit que le chômage au Québec va diminuer d'un iota? Sincèrement? Quand on fait du nivellement par le bas, sur le plan intellectuel, tout tire vers le bas. N'est-ce pas la même chose au plan économique? Je paye des impôts, beaucoup, et ce n'est que justice. Mais si même les intellectuels ne disent rien et n'agissent pas quand on les prend manifestement pour des imbéciles, pensez à ce que sera la manière dont on va traiter les autres ensuite. Tout ça, franchement, n'est pas très gai.

## IDÉES

Cuba et les États-Unis de Barack Obama

## Yes, we can!

DULCE MARIA CRUZ HERRERA

Maître en droit international, l'auteure d'origine cubaine a publié États-Unis/Cuba, Presses de l'Université du Québec, Prix de l'Institut d'études internationales de Montréal, 2007, 343 p.

Barack Obama a été élu sous la bannière du changement et le peuple cubain, ainsi que la communauté internationale n'attendaient que cela, le début d'un changement à l'égard de Cuba. M. Obama avait été le seul à se manifester sur l'état des relations cubano-américaines en pleine élection présidentielle en février 2008. C'était à l'occasion du retrait de Fidel Castro de la vie politique, alors qu'il passait le flambeau à son frère cadet et chef de l'armée, Raúl Castro.

Alors que Mme Clinton et M. McCain avaient gardé le ton ferme envers Cuba, M. Obama, lui, n'a pas hésité à manifester son ouverture de dialogue éventuellement avec le gouvernement de La Havane. Cette île qui, malgré ses défaillances, continue d'exercer une certaine influence et un certain leadership au sein de l'Amérique latine. Certains ont avancé cet élan d'optimisme à l'égard de Cuba et ont accablé la défaite du candidat afro-américain. L'histoire en a voulu autrement.

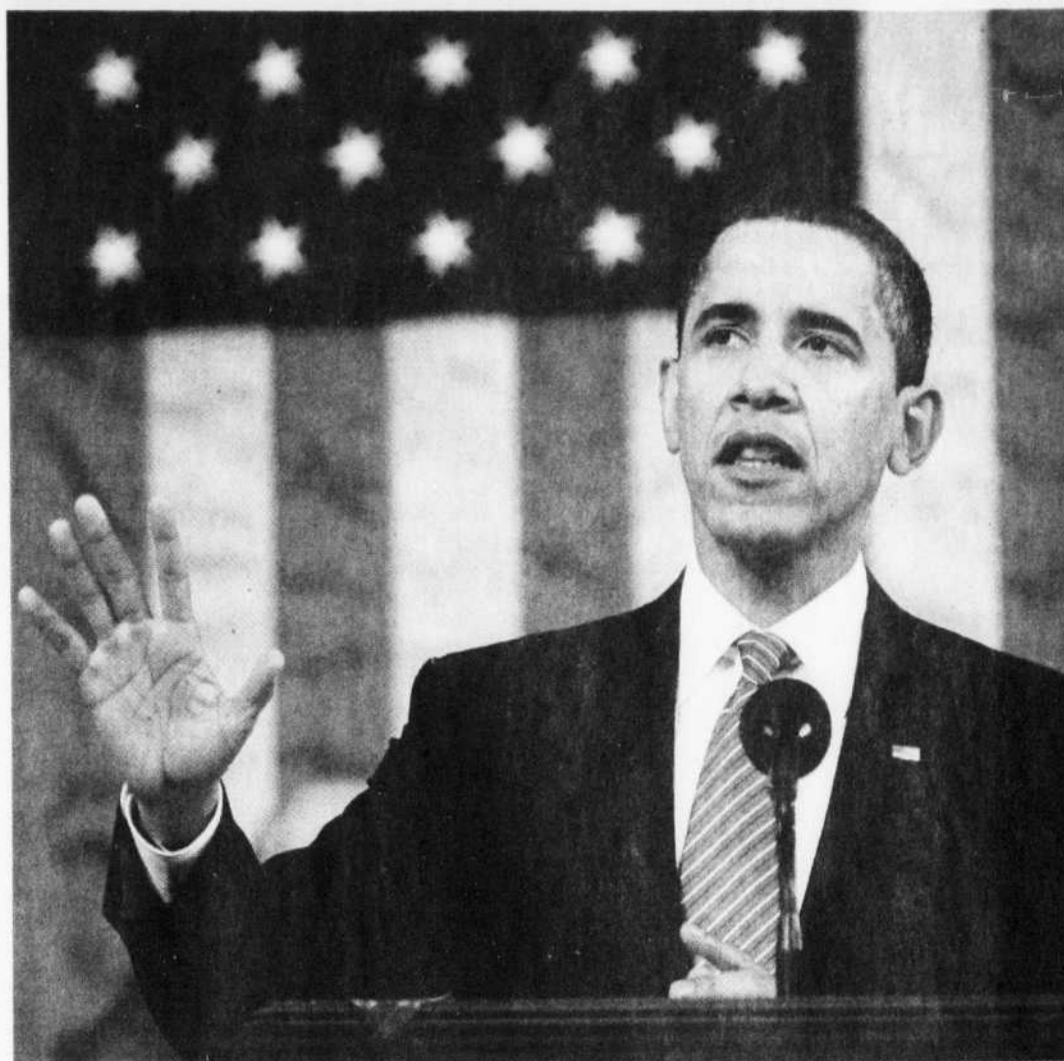
Nous sommes en présence donc d'un président qui comprend très bien les relations internationales et qui demeure branché sur le monde. La levée partielle des restrictions économiques à l'égard de Cuba s'inscrit dans une démarche présidentielle voulant prendre ses distances des politiques interventionnistes auxquelles nous ont habitués les administrations précédentes pour être en mesure de mieux respecter ses engagements en politique étrangère. Les voyages des Cubanos-Américains vers l'île afin de rendre visite à leurs familles, les transferts d'argent illimités, le feu vert donné aux entreprises américaines de téléphonie et télécommunications pour développer des affaires à Cuba ont été bien reçus par les autorités cubaines, quoique jugés insuffisants. La balle est désormais dans le camp cubain. La communauté internationale applaudit l'efficacité et la pérennité du projet social cubain, mais souhaite qu'il ait plus de liberté d'expres-

sion et d'association à Cuba. D'autant plus que le peuple cubain, mature, instruit et bien informé, est prêt pour ce genre d'ouverture.

En rompant avec la dynamique de confrontation nourrie par les administrations précédentes contre l'île, les États-Unis de Barack Obama prouvent qu'ils sont capables de travailler avec les États partenaires et membres des organisations internationales, et qu'ils sont en train de renouer avec leur responsabilité de respecter et faire appliquer les normes et instruments juridiques internationaux. Cela fait 17 ans que des majorités écrasantes des États représentés à l'ONU votent des résolutions chaque année, demandant la fin du blocus américain, basé sur des lois extraterritoriales dont l'objectif est banni par la Charte de 1945.

Cependant, les mesures annoncées ne signifient pas la fin du blocus économique, commercial et financier contre l'île. Les effets de cet embargo, vieux de 50 ans, se font sentir lourdement sur l'économie cubaine. D'après les données déposées par ce pays devant l'OMC en 2006, le coût global de l'embargo imposé contre cette île des Caraïbes était d'environ 86 milliards de dollars. En 2005, le montant des dommages économiques directement liés à la politique américaine dépassait les 4,108 milliards de dollars et les dommages subis par le commerce extérieur cubain s'élevaient à 945 millions de dollars. En raison de l'embargo imposé contre Cuba, cette île est classée parmi les pays à haut risque. Les contrecoups de cette réalité se traduisent par un coût financier cumulé depuis les années 1960, dépassant les 320 milliards de dollars. La marge de manœuvre de Cuba est bien mince, si l'on rajoute que le montant de ses avoirs gelés dans les banques américaines depuis 1959 s'élève à 268 milliards de dollars.

Depuis son investiture en janvier 2009, Barack Obama a fait de ses promesses électorales une priorité. Il vient d'honorer sa promesse relativement aux relations cubano-américaines, en montrant des signes d'ouverture évidents envers Cuba, tout comme il a respecté sa promesse de fermer la prison de Guantánamo où des présumés terroristes étaient emprisonnés depuis 2002. L'histoire nous dirait en fin de compte si c'est Obama qui sera investi du mérite de fermer la base militaire de Guantánamo, dont l'occupation américaine est dénoncée depuis plus d'un siècle par le gouvernement cubain.



PHOTOS ARCHIVES REUTERS



Barack Obama vient d'honorer sa promesse relativement aux relations cubano-américaines, en montrant des signes d'ouverture évidents envers Cuba

## Les enjeux du conflit au Journal de Montréal

MARC LAVIOLETTE  
PIERRE DUBUC

Respectivement président et secrétaire du club politique Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre)

Le conflit au Journal de Montréal est d'une grande importance pour l'avenir de l'information au Québec. L'enjeu professionnel du lock-out est la réorganisation de la salle de rédaction — et par le fait même du travail des journalistes — dans le contexte de la convergence des médias de l'empire Quebecor et, de façon plus générale, de la crise qui affecte présentement les médias de la planète.

Au Québec, où deux grands groupes de presse, Quebecor et Gesca — ce dernier propriété de Power Corporation — contrôlent 93 % de la distribution des quotidiens, il est de la plus haute importance que les forces souverainistes et progressistes s'intéressent à la résolution de ce conflit.

## Poids médiatique et résultats électoraux

Est-il nécessaire de rappeler, pour souligner l'importance des médias, la concordance quasi parfaite, lors de la dernière élection québécoise, entre la couverture médiatique accordée à chacun des partis politiques et les résultats électoraux? Selon les données de la firme Influence communications, le Parti libéral a obtenu 42 % du vote avec un poids médiatique de 45 %, alors que le Parti québécois a recueilli 35 % des suffrages avec 33 % de l'attention médiatique. L'ADQ a recueilli 16 % des votes avec 17 % du poids médiatique.

Les médias font et défont les gouvernements. Ce constat devrait inciter les progressistes et les souverainistes à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour profiter de la crise actuelle afin d'investir le champ des nouveaux médias. Mais cela ne devrait pas les empêcher de se préoccuper de ce qui se passe dans les grands médias traditionnels dont la domination va se poursuivre.

## La faillite d'un modèle économique

Dans les pays occidentaux, le tirage des journaux est à la baisse. Aux États-Unis, des journaux prestigieux réduisent leur tirage et leur distribution, éminent vers Internet ou ferment carrément leurs portes. Au Canada, l'empire Canwest, propriétaire entre autres du National Post et The Gazette, se verra sans doute contraint de se placer sous la protection des tribunaux.

La crise découle du développement d'Internet et des nouvelles technologies de communication qui ont sapé les fondements du vieux modèle économique des médias. Depuis ses origines, la



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

presse écrite a toujours été associée à la publicité. Présentement, 80 % des revenus des journaux proviennent de la publicité.

Mais avec les nouvelles technologies, la publicité a trouvé de nouveaux supports pour rejoindre ses publics cibles. Elle privilégie de plus en plus Internet et préfère des sites comme Facebook plutôt que les sites des médias. Au cours des prochaines années, elle sera de plus en plus présente sur les téléphones cellulaires.

Le vieux modèle économique des médias reposait également sur l'intégration verticale de la forêt jusqu'au papier. Power Corporation était propriétaire de la papeterie Consolidated Bathurst et Quebecor World avait accès au premier rang mondial de l'imprimerie. Puis, Paul Desmarais a vendu la Consol, a fermé les presses associées à ses journaux et fait aujourd'hui imprimer ses quotidiens par le Groupe Transcontinental.

## Un nouveau modèle économique

Quebecor a attendu que ses imprimeries de-

viennent un fardeau avant de s'en débarrasser. Cependant, l'entreprise a réussi à faire converger télévision (LCN-TVA) et médias écrits, mais surtout à acquérir Vidéotron avec l'aide de la Caisse de dépôt et placement. Avec le contrôle du moyen de transmission de la télévision, d'Internet et du téléphone, Quebecor est en voie de développer le modèle économique d'intégration verticale de l'avenir.

Son concurrent Gesca l'a imité avec son partenariat de convergence avec Radio-Canada, mais se trouve désavantagé, étant absent du domaine des télécommunications. La nomination à la tête de la Caisse de dépôt de Michael Sabia, l'ancien p.-d.g. de Bell Canada — concurrent de Quebecor dans le domaine des télécommunications — peut être interprétée comme faisant partie de la réplique de la famille Desmarais.

Il est à noter que Pierre Karl Péladeau était absent de la rencontre organisée par les Desmarais dans les bureaux de Power Corporation pour faire accepter Michael Sabia aux figures de proue du Québec inc. et que c'est un journaliste de Quebecor qui se trouvait «par hasard» sur place qui a révélé la tenue d'une telle rencontre.

## L'un est fédéraliste, l'autre...

L'allégeance fédéraliste des journaux de Gesca est bien connue et Paul Desmarais a toujours refusé d'ouvrir ses pages éditoriales aux souverainistes, bien que 60 % de la population francophone ait voté oui au référendum de 1995.

Sans être ouvertement souverainistes, les journaux de Quebecor ont publié au fil des années les chroniques de René Lévesque, Pierre Bourgault, Lise Payette et Bernard Landry. Mais au cours des dernières années, Quebecor a étendu son empire au Canada anglais avec Sun Media et reçoit plusieurs millions en subventions du gouvernement fédéral. Quebecor exprime aujourd'hui son intention de transférer certaines des activités du Journal de Montréal en Ontario et publie de plus en plus de traductions d'articles qui représentent le point de vue du Canada anglais sur la politique canadienne et québécoise.

## Unité contre les syndicats

Là, par contre, où les deux groupes, Gesca et Quebecor, font preuve de la plus totale unité, c'est dans leur antisindicalisme. Dans l'extrait d'une entrevue accordée à l'hebdomadaire français Le Point, censuré par les gens de Power Corporation, mais qui est parvenu à Robin Philpot qui l'a publié dans Derrière l'État Desmarais: Power, Paul Desmarais déclarait qu'il s'opposait à l'indépendance du Québec parce «que les séparatistes nous conduisent à la dictature des syndicats» (sic). Quant à Pierre Karl Péladeau, les conflits de travail au Journal de Québec, au Journal de

Montréal et à Vidéotron parlent d'eux-mêmes.

## Un dernier rempart, la convention collective des journalistes

Qu'à l'époque de la convergence et des nouvelles technologies, le métier de journaliste doit se transformer, tous en conviennent, y compris les journalistes en lock-out du Journal de Montréal. Cependant, il faut s'assurer que cette transformation ne se fasse pas en fonction de considérations purement commerciales.

Aujourd'hui, le groupe Quebecor est le mieux placé du point de vue économique pour nous offrir une information de qualité. Contrairement à la plupart des entreprises de presse en Amérique du Nord, Quebecor Media est en pleine expansion et en excellente santé financière, comme en témoigne la rémunération de sept millions de dollars que s'est versée son patron cette année.

Si Pierre Karl Péladeau a fait preuve de vision pour le développement économique de son entreprise, on ne peut en dire autant de sa conception de l'information. C'est pour cette raison que les Québécois et les Québécoises — qui sont un important actionnaire de Vidéotron par l'entremise de la Caisse de dépôt — doivent appuyer résolument la cause des journalistes dans ce conflit.

Au Québec, les conventions collectives des journalistes forment le dernier rempart pour protéger le minimum de droit à l'information du public contre l'arbitraire, les caprices et les ingérences indues des patrons de presse.

C'est ce qu'ont compris les Lise Payette, Raymond Gravel et Bernard Landry en acceptant de mettre fin à leur chronique, même s'ils savaient qu'ils privaient par le fait même un large public du point de vue souverainiste sur les différentes questions de l'actualité.

C'est ce que n'a pas compris un Joseph Facal qui non seulement refuse de mettre fin à sa chronique, mais en double le nombre, infligeant un retentissant camouflet aux journalistes du Journal de Montréal et à l'ensemble de la gent journalistique qui affiche une solidarité exemplaire avec leurs collègues de la rue Frontenac. Son geste est une véritable disgrâce pour le mouvement souverainiste.

Au Québec, nous faisons face à une extraordinaire concentration de la presse, sans nulle autre pareille à travers le monde occidental. Seule une intervention gouvernementale hardie pourrait y mettre fin et permettre l'émergence d'une presse plus diversifiée, reflétant les divers courants d'opinion de la population. Mais demain n'est pas la veille. En attendant, le principal combat pour la liberté de presse passe par la défense des syndicats des artisans de la presse contre les barons de cette même presse.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Desjardis (consommation), Jean Dion (sport), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information politique : Michel Davia (chroniqueur), Helene Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dumas (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle : Michel Belair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (divers), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (coordonnateur); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoit Munger (responsable du site Internet); Emilie Folle-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet); Annelise Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paris (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciale (Québec), Monique Bherer (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bosse, Manon Boillard, Marlene Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zématis, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion), ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# ACTUALITÉS

## ATWOOD

SUITE DE LA PAGE 1

de sa jeunesse au milieu d'un lac, en Abitibi, dans la plus grande frugalité. Elle peut encore consulter aujourd'hui le livre de comptes de sa mère, laquelle notait soigneusement chaque dépense et chaque emprunt. Elle-même s'applique à payer scrupuleusement ses dettes. En fait, selon elle, la notion de dette a pris un tournant résolument différent à partir de l'invention de la carte de crédit, autour de 1950, jusqu'à la généralisation de son usage, dans les années 1970. «Avec une carte de crédit, les gens ne dépensent plus de la même façon, ce ne sont pas les mêmes zones du cerveau qui travaillent», dit-elle. Elle ajoute que la dette n'a pas du tout la même signification dans une petite collectivité, où tous se souviennent par exemple de l'emprunt d'un œuf non remboursé, que dans nos grosses sociétés anonymes où il est possible de s'endetter lourdement sans supporter le blâme des voisins. «Aujourd'hui, les gens sont comme des enfants à qui on n'a pas appris comment vivre», dit-elle.

En fait, le sens de l'inéquité, ou la perception d'une injustice lorsque certains individus bénéficient de certains avantages non mérités, est présent même chez les singes, qui vont faire une révolution si l'un des leurs se voit octroyer des privilèges sans faire d'efforts supplémentaires pour les

obtenir. Margaret Atwood raconte par exemple l'histoire d'un groupe de singes capucins, à qui on avait appris à troquer des cailloux contre des tranches de concombre. Lorsque l'un d'eux a eu le privilège d'obtenir un raisin pour son caillou plutôt qu'un concombre, les autres ont préféré faire la grève de la faim plutôt que de continuer à «travailler» pour si peu.

### Une dette contractée à la naissance

Mais Margaret Atwood, qui participait hier à un entretien sur le thème de la dette avec Serge Bouchard et François Ricard, à la librairie Olivieri, à Montréal, va plus loin. D'entrée de jeu, dans son livre, elle se demande si l'être humain ne contracte pas une dette simplement en naissant.

«Du simple fait d'exister, devons-nous quelque chose à quelqu'un? Si cela était, que devons-nous, et à qui? Et comment devons-nous rembourser?», demande-t-elle.

La réponse pourrait venir dans le dernier chapitre du livre, où Scrooge, un personnage emprunté à Dickens mais catapulté dans le monde moderne et apparaissant sous les traits d'un riche chef d'entreprise, voit apparaître trois esprits du Jour de la Terre qui viennent lui demander des comptes. Car c'est à la Terre, d'abord et avant tout, que l'on emprunte assidûment sans compter, et en négligeant de rendre des comptes. Le premier esprit, celui du «Jour de la Terre passé», emmène



Margaret Atwood

Scrooge faire un tour à l'époque où la peste noire dévastait l'Europe. Devant ce cataclysme, dit l'esprit, les humains ont eu six réactions différentes: les uns se sont protégés, les autres ont renoncé et ont fait la fête, certains ont aidé les autres, d'autres encore ont cherché des coupables, plusieurs ont témoigné, et d'autres ont fait comme si de rien n'était. «En cas de crise, dit l'esprit, ce sont les seules réactions possibles. A moins qu'il ne s'agisse d'une guerre, auquel cas deux autres s'ajoutent: lutter et capituler.»

À l'heure actuelle, constate Margaret Atwood, le monde est au bord d'une crise plus grave que ce qu'il ne perçoit, et l'humanité pourrait, même en Occident où elle a vécu jusqu'à maintenant dans l'abondance, être privée de denrées de base à court terme. Devant cette éventualité, il y a deux avenues possibles, auxquelles le Scrooge nouveau est confronté: tenter d'améliorer son sort ou profiter des ressources jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien. Le choix lui revient.

Mais en entrevue, Margaret Atwood ne cède pas au pessimisme. L'espèce humaine a déjà traversé de très graves crises. Si l'humain trouve des solutions à ses problèmes, il les adoptera, car sa survie en dépend. En attendant, il doit apprendre à mieux régler ses comptes avec ses semblables et avec la vie.

Le Devoir

## OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

syndicat, Gary Corbett, affirme que le gouvernement conservateur «tourne le dos à cette importante ressource nationale en cherchant à économiser quelques dollars». «Cela nous en dit long sur son engagement envers la science dans notre pays», dit-il.

### Des effets concrets

Hier, 30 employés du Conseil national de recherches du Canada ont reçu leur avis de cessation d'emploi, qui prendra effet le 9 juin prochain. Ces chercheurs victimes des compressions sont éparpillés à travers le pays. Selon une note interne lue au Devoir par téléphone, les employés pourront demander à être inscrits sur la liste de rappel du CNRC, au cas où des postes deviendraient vacants ailleurs.

C'est que le CNRC doit retrancher 35 millions de dollars d'ici trois ans, soit l'équivalent de 5% de son budget. D'autres pertes d'emplois pourraient survenir au CNRC, notamment à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique, sorte de grosse bibliothèque scientifique du gouvernement fédéral.

Un porte-parole du CNRC, Marc Hudon, a confirmé que la privatisation ou le démantèlement de cette bibliothèque est envisagé. «Une décision sera prise d'ici 12 à 18 mois», dit-il. Environ 175 personnes pourraient perdre leur emploi. Mais M. Hudon a voulu se faire rassurant. «Le CNRC a identifié certains domaines où de tels fonds pourraient être utilisés à meilleur escient. L'argent sera réinvesti dans des programmes scientifiques et technologiques.»

Les trois autres organismes de recherches scientifiques publiques font face aux mêmes défis. Le plus affecté sera le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada, qui doit couper 69,2 millions de dollars sur trois ans. Sept programmes ont déjà été ciblés, dont le Programme d'appui aux professeurs universitaires et le Programme-pilote de renforcement de la capacité de recherche dans les petites universités. Pour l'instant, aucune perte d'emploi n'est envisagée, dit-on.

Selon les informations qui circulent, les Instituts de recherche en santé du Canada devront quant à eux dégager 35 millions de dollars sur trois ans. Mais un porte-parole de l'organisme n'a pas voulu confirmer ce chiffre au Devoir, affirmant que le budget de 978 millions en place cette année (2009-10) est en légère hausse. «Il y aura peut-être un impact dans les années à venir, mais on n'a aucune information en ce sens pour l'instant», a dit ce porte-parole qui refuse d'être identifié.

Le dernier des quatre organismes, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, a annoncé à ses employés que la «réaffectation budgétaire» — le terme poli pour désigner les compressions — atteindra 22,9 millions de dollars. Le budget du CRSH sera touché par des coupes de 8,19 millions, alors que le Programme des coûts indirects sera amputé de 14,7 millions.

### Le fond du baril?

Les organismes scientifiques étaient visiblement mal à l'aise de commenter les compressions hier. Certains porte-parole ont même demandé au ministre d'État à la Science et à la Technologie, Gary Goodyear, s'ils pouvaient répondre aux questions du Devoir.

Plusieurs porte-parole ont d'ailleurs tenu à souligner certains bons coups du gouvernement Harper, notamment l'investissement de deux milliards de dollars dans les infrastructures du savoir, annoncé dans le dernier budget. Cette somme servira entre autres à rénover et améliorer les laboratoires. Les centres scientifiques des universités recevront aussi une part du montant, qui est toutefois conditionnelle à un investissement équivalent des gouvernements provinciaux.

Même s'il salue ces investissements, l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada affirme que l'augmentation des sommes dans les infrastructures du savoir n'est pas une panacée. Des laboratoires mieux équipés, mais sans les programmes ou les chercheurs pour les utiliser, cela ne sert à rien, estime le syndicat.

Gary Corbett ne vise pas uniquement les conservateurs, même si la situation actuelle représente le fond du baril, dit-il. «La science publique a été ciblée par des réductions d'effectifs et des compressions budgétaires au cours de la dernière décennie. En utilisant des étiquettes comme «examen de programmes» et «examen stratégique», les gouvernements ont progressivement dégradé la capacité scientifique du pays. Le gouvernement actuel a tellement attaqué la science publique que celle-ci se rapproche dangereusement de son seuil critique.»

Le syndicat est particulièrement mécontent de voir la différence entre le Canada et les États-Unis, où l'administration Obama a commencé à réinvestir dans sa recherche scientifique dite «publique», soit celle menée par des organismes du gouvernement. «Il y a un véritable danger que [nos] scientifiques, chercheurs et ingénieurs se tournent vers les États-Unis pour poursuivre leur carrière», dit M. Corbett.

Le bureau du ministre Goodyear n'a pas rappelé Le Devoir hier.

Le Devoir

## HELLS

SUITE DE LA PAGE 1

de la guerre des motards.

L'opération «SharQc», c'est l'opération Printemps 2001... à la puissance trois! Elle vise 111 membres présumés des Hells Angels, cinq recrues, 11 retraités du gang et 29 relations d'affaires, accusés de meurtre, complot pour meurtre, gangstérisme et complot et trafic de drogue. «Les 111, c'est la totalité des Hells Angels au Québec, à une ou deux exceptions près», résume Daniel Guérin, porte-parole de l'Escouade régionale mixte (ERM) de Laval. Les principales figures de proue du gang sont sous les verrous: Salvatore Cazetta, Marvin Ouimet, lié à d'extrêmes de la FTQ-Construction, Benoît Frenette, président des Hells de Montréal, etc.

Le but de l'opération, tel qu'expliqué hier matin par des porte-parole de la Sûreté du Québec (SQ) et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), est on ne peut plus clair: «mettre fin aux activités des Hells Angels au Québec». L'opération s'est déroulée simultanément dans plusieurs régions du Québec ainsi qu'en République dominicaine, au Nouveau-Brunswick et en France.

En 2001, l'opération Printemps a permis de démanteler les Nomads, l'escouade de guerre des Hells menée par Maurice Boucher, de même que sa filiale des Rockers. Une quarantaine de motards tout au plus avaient été jugés responsables de l'essentiel des dégâts dans la guerre des motards.

Les enquêteurs n'avaient cependant pu relier des membres des autres succursales des Hells (Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Longueuil, Montréal) à cette sanglante rixe pour le contrôle

du trafic de drogue à Montréal et à Québec. Ce serait maintenant chose faite.

Dans le cadre du projet «SharQc», 200 enquêteurs des sept ERM de la province ont passé les trois dernières années à peaufiner leurs méthodes d'enquête sur les motards, en collaboration avec une équipe de 11 procureurs dirigée par Madeleine Giauque. Ils ont en quelque sorte «élargi» la théorie du «bateau pirate» élaborée en 2001, théorie selon laquelle tous les membres des Hells Angels et des Rockers étaient impliqués dans un projet commun pour tuer leurs rivaux et prendre le contrôle du marché de la drogue. Selon cette logique, tous les membres du gang pouvaient être tenus responsables des crimes commis au profit du gang, au même titre que tout l'équipage d'un bateau pirate est imputable pour les pillages et les saccages commis — du capitaine au mousse.

«On a toujours été un peu convaincus qu'il s'agissait d'une seule et unique organisation criminelle, alors on a décidé de gratter en ce sens, a commenté hier M<sup>e</sup> Giauque. J'ai un peu de misère avec la théorie du bateau pirate; j'aurais plutôt avec la théorie de la flotte de bateaux. [...] Ici, on a plusieurs petits bateaux, mais effectivement, ils font partie de la même armée.»

L'acte d'accusation déposé hier au Centre de services judiciaires Gouin témoigne de ce point entre le présent et le passé. On reproche aux 117 personnes accusées de meurtre hier d'avoir comploté avec les membres des Nomads et des Rockers écroués en 2001 dans le but d'éliminer leurs rivaux des Rock Machine (devenus les Bandidos), de l'Alliance, du Dark Circle et de revendeurs de drogue indépendants. Chacun des meurtres contre 96 participants au minimum, et 106 au maximum. Les accusations

alors que Gainey s'attend à ce que le gros ailier «joue un rôle». Il n'est pas le sauveur, a prévenu l'entraîneur, mais il pourrait modifier la donne. Hier, Laraque a haussé d'un cran les hostilités en déclarant à CKAC que les Bruins seraient plus dociles que la dernière fois. Il a aussi lancé une invitation à se battre à l'un des hommes forts du Boston, Shawn Thornton, qui l'avait fait mal paraître dans un combat lors d'un match disputé plus tôt cette saison. Laraque a dit qu'il avait appris de coéquipiers de Thornton que celui-ci tremblait de peur à l'idée de l'affronter jeudi dernier et que, bien que «trop petit pour moi», «il veut venir me voir, surtout à Boston dans l'amphithéâtre du Garden, je vais être bien content parce que ça va faire taire les partisans des Bruins».

Cela étant, on peut se demander si les oursours ne sont pas plutôt de gros grizzlys affamés, et que ce sont bien eux les chasseurs cette fois-ci. Les Bruins forment une équipe lourde et rude, avec des joueurs comme Zdeno Chara et Milan Lucic qui, en plus de Thornton, ne craignent pas de se mettre le nez dans le trafic, et d'excellents pointeurs tels Marc Savard et David Krejci. «Ils n'ont pas beaucoup de faiblesses», disait hier en guise d'euphémisme le capitaine Saku Koivu. Il faudra voir si le Canadien réussira à jouer dans la tête de Tim Thomas, le meilleur gardien de la Ligue nationale cette année, mais qui a sa part de difficultés contre les Montréalais ces dernières années.

Quant au complexe d'infériorité, il pourrait avoir été balayé l'an dernier lorsque des Bruins amoindris ont poussé leur série initiale contre le Canadien à sept matchs avant de s'incliner. De même, par le fait qu'après une défaite lors de la première rencontre en saison régulière entre les deux clubs, les Bruins ont gagné les cinq suivantes.

Par ailleurs, tout excès de confiance et toute tentation d'indiscipline doivent s'être dissipés à la lumière de ce même match de jeudi, lorsque les Bruins ont écopé de plusieurs punitions dans un bref laps de temps et que l'attaque à cinq du Canadien s'est chargée de transformer un déficit de 1-3 en une avance de 4-3.

Et bien que Bob Gainey ait minimisé cet aspect des choses hier en disant qu'il s'agit d'un affrontement d'équipes de hockey et non d'entraîneurs, la série sera certainement aussi un moment d'intense émotion pour Claude Julien, qui retrouvera comme vis-à-vis derrière le banc adverse l'homme qui l'avait congédié en 2006.

Devant un tel client, quels arguments opposer?

de meurtre sont fondées sur les dispositions du Code criminel qui balisent la participation aux infractions et la notion d'intention commune. En résumé, nul besoin d'appuyer sur la gâchette pour être coupable de meurtre: il suffit d'aider, d'encourager ou de conseiller quelqu'un d'autre à le faire.

Bien que les experts se répandent en conjectures sur les chaînes d'information continue, il est plutôt difficile de prévoir les effets de la rafle sur le trafic de drogue. C'est connu, le crime organisé ne prend jamais de répit. «Le crime organisé, par définition, c'est organisé. Quand tu coupes une tête, elle est remplacée», affirme Madeleine Giauque. Par contre, les prochains mois seront très difficiles pour les Hells Angels et leur capacité de se réorganiser sera amoindrie avec autant de membres présumés en détention préventive, dans l'attente de leur procès. «Contrairement à l'opération Printemps 2001, ce sont presque tous des gens qui ont un statut au sein de l'organisation des Hells Angels», explique M<sup>e</sup> Giauque.

La Sûreté du Québec fera le bilan de l'opération, aujourd'hui à 11h. Selon les informations préliminaires recueillies par Le Devoir, les quelque 177 perquisitions réalisées hier par 1200 policiers n'ont pas permis de saisir des quantités colossales de drogue. Aussi réussie soit-elle, l'opération «SharQc» n'a pas conduit les policiers au port de Montréal et aux aéroports Trudeau et Mirabel, trois des principales portes d'entrée des substances interdites. Les filières d'importation seraient donc intactes.

Qui prendra maintenant la relève? Gangs de rue? Mafia italienne ou même russe? Difficile de prévoir. Chose certaine, Montréal n'est pas à la veille de connaître une pénurie de drogue.

Le Devoir

## OURSON

SUITE DE LA PAGE 1

depuis maintenant 16 ans. Déjà vu? Depuis la résurgence des Bruins au début des années 1970 avec Bobby Orr et Phil Esposito aux commandes, ce sera rien de moins que la 18e fois (dont neuf affrontements consécutifs de 1984 à 1992) que les deux vieux rivaux croiseront le fer dans le proverbial derby printanier, le Tricolore dominant 12-5 au chapitre des séries remportées pendant cette période. Ils paraissent à ce point destinés à se donner rendez-vous qu'en dépit d'un sérieux branle-bas dans le classement par rapport à l'an dernier, qui a vu les Bruins se hisser de la huitième à la première place de l'Association de l'Est et le Canadien faire le même chemin en sens inverse, ils se retrouvent de nouveau face à face.

«Même avant que le classement final soit connu, on avait le sentiment qu'on les affronterait», déclarait cette semaine l'entraîneur-chef des noir et jaune, Claude Julien. «Il semble que ce soit toujours comme ça.»

Et si certains se disent las d'assister à cette chasse à l'ourson pratiquement année après année, l'intensité de la rivalité fait en sorte que d'autres se frottent les mains à la perspective d'une nouvelle bataille sans merci. «Ces séries font sortir le meilleur des deux clubs», faisait remarquer au cours du week-end l'ancien défenseur des Bruins aujourd'hui commentateur de leurs matchs à la radio, Bob Beers. Et pour les partisans du Canadien, il y a toujours cette idée voulant que les Bruins aient, héritage de leur longue série d'insuccès, un quelconque complexe d'infériorité contre Montréal.

En tout cas, l'entraîneur et directeur général Bob Gainey, qui avait déploré le manque d'émotion de sa troupe à la suite d'une autre défaite, la quatrième de suite pour clore la saison régulière, s'attend à ce que ça brasse. Du reste, si on cherche un exemple de ce à quoi s'attendre, pas besoin de retourner plus loin en arrière que le match de jeudi dernier, qui a donné lieu à de nombreuses échauffourées et qui sentait à plein nez «la préparation des séries». Les Bruins y ont clairement joué la carte de la robustesse, un stratagème qui les favorise devant une équipe plus petite.

Il faut dire que Georges Laraque n'était pas en uniforme à cette occasion, tandis qu'il le sera ce soir

### Comment nous joindre ?

#### La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier redaction@ledevoir.com

#### La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

### Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

### L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jean-de-Mirabel, Québec, division de Quebecor Media, 512 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Béchard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.